

Grand réconfort et satisfaction unanime

S.M le Roi ordonne que le vaccin anti-Covid soit gratuit pour tous les Marocains

Désignation

La députée Ittihadie Ibtissam Merras a été désignée à la tête de la commission parlementaire d'enquête sur la direction du médicament et de la pharmacie relevant du ministère de la Santé.



Election

Rajae Bekkali Tahiri a été élue à l'unanimité présidente de la commune de Fifi dans la province de Chefchaouen.

L'Ittihadie Rajae Bekkali Tahiri a succédé à Amine Bekkali élu vice-président de la région de Tanger-Tetouan-Al Hoceima.



En mathématiques et en sciences, les élèves marocains sont loin du compte



Page 4

Le SCCM confirme sa bonne entame
Ça se gâte déjà pour l'ASFAR



Page 22



Lire page 2

S.M le Roi ordonne que le vaccin anti-Covid soit gratuit pour tous les Marocains



Sa Majesté le Roi Mohammed VI a donné ses Hautes instructions au gouvernement pour l'adoption de la gratuité du vaccin contre l'épidémie de la Covid-19 au profit de tous les Marocains, indique un communiqué du Cabinet Royal relayé par l'agence MAP.

Ce geste Royal noble puise son essence dans la Haute sollicitude Royale et la bienveillance humaine dont le Souverain ne cesse d'entourer l'ensemble des composantes du peuple marocain

depuis l'apparition des premiers cas de ce virus au Maroc.

Il s'inscrit également dans le cadre des Hautes orientations Royales visant le lancement, dans les prochaines semaines, d'une opération de vaccination massive contre cette épidémie.

Il vise à garantir le vaccin pour tous les Marocains comme moyen adéquat pour s'immuniser contre le virus et contenir sa propagation dans la perspective d'un retour progressif, par la grâce de

Dieu, des citoyens à leur vie normale dans la quiétude et la sécurité.

Il convient de rappeler que sa Majesté le Roi avait présidé, le 9 novembre dernier, une séance de travail consacrée à la stratégie de vaccination contre la Covid-19, qui s'inscrit dans le cadre du suivi continu par le Souverain de l'évolution de cette pandémie et des mesures pour lutter contre sa propagation et protéger la santé et la sécurité des citoyens, conclut le communiqué du Cabinet Royal.

Augmentation de la contribution du Maroc au budget du CERF

100.000 dollars alloués au Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires

Le Royaume du Maroc a décidé d'augmenter "significativement" sa contribution au budget annuel du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF) en allouant une enveloppe de 100.000 dollars au titre de 2021, a annoncé, mardi, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Intervenant lors de la conférence 2020 de haut niveau des donateurs du CERF tenue à distance, il a affirmé que la contribution du Maroc au budget annuel du Fonds se veut l'expression "concrète" de l'"engagement humanitaire" du Royaume.

Le ministre a, en outre, relevé qu'au moment où l'on fait face à des besoins humanitaires sans précédent, toute contribution est importante, d'autant qu'elle aide à atténuer les souffrances, donne de l'espoir aux plus vulnérables et "nous rapproche

de l'objectif universel : Ne laisser personne de côté".

Il a également fait observer que le Maroc contribue "activement et de manière consistante" à atténuer l'impact des crises humanitaires de par le monde, à travers sa participation effective dans les opérations de maintien de la paix et les actions humanitaires à travers le monde.

Dans ce contexte, Nasser Bourita a rappelé que sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, les Forces Armées Royales ont déployé 17 hôpitaux militaires et fourni 2,65 millions de prestations aux populations locales et aux réfugiés dans 14 pays à travers plusieurs continents.

Il a, par ailleurs, indiqué que le Maroc ne cesse d'insister sur la "grande" importance de jeter des passerelles entre les projets humanitaires et de développement, comme c'est le cas dans la région du Sahel, ajoutant que le Royaume, en tant que président

du segment humanitaire du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), a lancé un appel à l'action, soutenu à large échelle, afin d'appuyer la réponse humanitaire dans la lutte contre la Covid-19.

"Même en temps de pandémie, la solidarité du Maroc n'a jamais failli", a encore insisté le ministre, soulignant que sur initiative de Sa Majesté le Roi, le Maroc a apporté de l'aide médicale à 20 pays africains pour les aider à faire face au nouveau coronavirus.

Dans ce cadre, Nasser Bourita a cité un extrait du message que Sa Majesté le Roi Mohammed VI avait adressé au premier Sommet humanitaire mondial qui s'était tenu en 2016 à Istanbul, dans lequel le Souverain avait souligné: "Nous avons veillé, depuis notre accession au Trône du Royaume du Maroc, à ce que l'action humanitaire noble soit un pilier fondamental et structurant de la politique extérieure du

Royaume. C'est, donc, avec fierté que nous notons la contribution effective du Maroc à l'atténuation des crises humanitaires, où qu'elles soient, notamment dans les pays du Sud".

Par ailleurs, le ministre a salué le "leadership" de Mark Lowcock, le chef de l'humanitaire des Nations unies, qui a permis d'augmenter l'"engagement" des donateurs au Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires, notant qu'en 2020, quelque 730 millions de dollars ont été alloués par le CERF aux personnes affectées par les conflits, les maladies et les catastrophes climatiques de par le monde.

Il a, en outre, ajouté que le Maroc, en tant que donateur et membre du Conseil consultatif du CERF, apprécie hautement la valeur ajoutée du Fonds permettant une réponse rapide, opportune et mieux coordonnée aux crises humanitaires.

La vaccination contre la grippe n'est pas une contre-indication à la vaccination contre la Covid-19

Baisse du taux de reproduction du coronavirus

Le taux de reproduction (R0) de la Covid-19 a légèrement baissé pendant les deux dernières semaines pour atteindre 0,92 dimanche dernier, a indiqué mardi à Rabat un responsable du ministère de la Santé.

Présentant le bilan bimensuel relatif à la situation épidémiologique, le chef de la division des maladies transmissibles à la direction de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies au ministère, Abdelkrim Meziane Belfkih, a souligné que la courbe épidémiologique hebdomadaire relative à la Covid-19 au Maroc a évolué en baisse jusqu'au 6 décembre.

Cette tendance à la baisse a été en effet observée notamment dans la région de l'Oriental (-25%), Drâa-Tafilalet (-22%), Guelmim-Oued Noun (-21%), Casablanca-Settat (-14%), Rabat-Salé-Kénitra (-5%), Marrakech-Safi (-5%), Laâyoune-Sakia El Hamra (-2%) et Fès-Meknès (-1%). La courbe épidémiologique hebdomadaire a, en revanche, évolué en hausse dans les régions de Béni Mellal-Khénifra (+17%) et de Souss-Massa (+8%), a-t-il dit.

Quant à la courbe de décès, elle a enregistré une baisse au cours des deux dernières semaines de 3,6%, a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, le Maroc a réalisé plus de 4 millions de tests de dépistage PCR, pour se placer ainsi au 2ème rang au niveau continental et 36ème à l'échelle mondiale en la matière.

Sur le plan mondial, le nombre de cas positifs s'élève à 67.493.598 jusqu'au 7 décembre, soit un taux d'incidence cumulé de 866 pour 100.000 habitants.

Le nombre de décès enregistré s'est établi à 1.543.629, soit un taux de létalité de 2,3%, a-t-il ajouté, précisant que le nombre de personnes guéries a atteint environ 46.689.337, soit un taux de guérison de 69,2%.

Dans le même contexte, le responsable a insisté sur l'importance de respecter les mesures sanitaires préventives qui sont de nature à limiter la propagation du virus, notamment le port des masques de protection, le lavage régulier des



mains, la distanciation physique et l'utilisation de l'application Wiqayma.

Il a également affirmé que la vaccination contre la grippe n'est pas une contre-indication à la vaccination contre la Covid-19 que le Maroc prépare pour les prochaines semaines.

"Il suffit de respecter une période de deux à trois semaines entre les deux vaccins", a recommandé Abdelkrim Meziane Belfkih,

Il a, par ailleurs, appelé à une participation massive à la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, relevant qu'à titre de prévention, le ministère de la Santé a lancé il y a un mois la vaccination contre les différents virus de la grippe saisonnière.

Cette année, a-t-il poursuivi, le département a utilisé un nouveau vaccin qui comporte des anticorps contre les quatre types du virus de la grippe: deux de type A, et deux autres de type B.

La vaccination est destinée à une population généralement vulnérable vis-à-vis de cette grippe saisonnière, à savoir les personnes âgées, les personnes présentant ou porteuses d'une pathologie chronique qui s'accompagne d'une diminution de l'immunité, les femmes enceintes et les enfants de moins de 6 ans, a expliqué le responsable.

Le ministère de la Santé va, selon lui, assurer une vaccination gratuite pour trois catégories, à savoir les professionnels de santé, les femmes enceintes ainsi que les hémodialysés qu'ils soient pris en charge au niveau des structures d'hémodialyse publiques ou privées. Il a rappelé que le département encourage les personnes âgées et porteuses d'autres pathologies à se faire vacciner, en concordance avec les grandes orientations de l'Organisation mondiale de la santé.

Une campagne nationale de prévention contre le virus grippal saisonnier, ciblant les per-

sonnes à risque de complications graves voire de décès liés à la grippe, a été lancée le 2 novembre par le ministère. Il s'agit des femmes enceintes, des personnes souffrant d'affections chroniques, comme l'insuffisance rénale chronique, le diabète, les maladies cardiaques et les affections pulmonaires chroniques, les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que les enfants de moins de 5 ans.

Dans le contexte sanitaire inédit que connaissent plusieurs pays du monde, dont le Maroc, où la co-circulation du virus grippal et du virus Sars-COV2 n'est pas exclue, le ministère insiste sur l'importance majeure d'une couverture vaccinale antigrippale élevée chez les personnes à risque. Il rappelle ainsi que le respect rigoureux des mesures barrières, d'hygiène et de distanciation physique permettent de prévenir à la fois la Covid-19 et la grippe.

Les cités universitaires resteront portes closes



Les cités universitaires resteront fermées jusqu'à l'amélioration de la situation épidémiologique dans le Royaume, a affirmé mardi à Rabat le

ministre délégué chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Driss Ouauicha.

"A cause de la pandémie de Covid-19, la

réouverture des cités et des restaurants universitaires a été reportée, une décision qui a été prise en coordination avec les autorités compétentes, jusqu'à amélioration de la situation épidémiologique, surtout que la majorité des établissements universitaires ont adopté l'enseignement à distance", a-t-il déclaré en réponse à une question centrale à la Chambre des conseillers.

Il a dans ce sens expliqué que la plupart des chambres des cités universitaires accueillent plus de quatre étudiants, voire six parfois, notant que leur réouverture conformément au protocole élaboré par le ministère de la Santé limitant le nombre des étudiants à deux par chambre, s'avère difficile du point de vue des normes de sélection des bénéficiaires. "Nous attendons le moment opportun et les conditions favorables pour rouvrir les cités", a ajouté le responsable.

Les circonstances exceptionnelles de la pandémie ont imposé la fermeture temporaire des cités universitaires, a-t-il précisé, relevant que la majorité des pays ont adopté, au cours du premier semestre, l'enseignement à distance, en dehors des travaux pratiques (TP) qui se dé-

roulent en présentiel avec un effectif réduit.

S'agissant de la restauration, le ministre délégué a indiqué que l'Office national des œuvres universitaires, sociales et culturelles œuvre pour trouver des solutions appropriées en vue d'offrir des repas à emporter, en particulier pour les étudiants obligés de se présenter aux établissements universitaires pour les cours de TP.

L'office a entrepris, en coordination avec le ministère, toutes les mesures pour rouvrir les restaurants et les cités universitaires et accueillir les étudiants dans les meilleures conditions, à travers la mise en place d'une plateforme électronique dédiée à la sélection des bénéficiaires, l'ouverture de deux nouvelles cités à Agadir et Tétouan et l'extension de la cité universitaire d'Errachidia, a-t-il poursuivi.

Le ministre délégué a, en outre, mis l'accent sur le parachèvement des travaux de construction de quatre cités universitaires à Nador, Taza, Kénitra et Rabat et le lancement des projets de quatre cités à El Jadida, Mohammedia, Fès et Settat, en plus de la signature, cette année, de 14 conventions avec le secteur privé pour la construction de nouvelles cités universitaires.

En mathématiques et en sciences, les élèves marocains sont loin du compte



Selon l'enquête internationale TIMSS, le Maroc est classé dernier du classement en mathématiques avec un score de 388.

Depuis 1995, l'enquête internationale Timss (Trends in International Mathematics and Science Study), diligentée par le Centre d'études international TIMSS & PIRLS de l'IEA du Boston College, en coopération avec l'IEA d'Amsterdam, l'IEA de Hambourg et Statistique Canada, a pour ambition de faire le point sur le niveau des élèves en mathématiques et sciences à travers le monde.

Dans cette optique, les compétences des élèves de la quatrième année primaire et ceux de la deuxième année du collège ont été regardées à la loupe en mai 2019. Entre-temps, une pandémie est passée par là, ce qui a certainement retardé la publication des résultats. Résultats au demeurant peu flatteurs pour les élèves nationaux.

Le constat est assez inquiétant. Il est dans la lignée du précédent classement : la copie marocaine n'est pas seulement médiocre, elle est mauvaise. En enregistrant un score de 383 en mathématiques, loin de la moyenne dans l'échelle TIMSS (500), les élèves marocains sont claire-

ment à la traîne. Pis, s'agissant des élèves de la 2^{ème} année du collège, ils sont carrément derniers du classement en mathématiques avec un score de 388. De fait, ce n'est pas une surprise si le Royaume est classé parmi les 5 derniers pays avec le Koweït qui a eu le même score, l'Afrique du Sud (374), le Pakistan (328) et enfin les Philippines (297).

Certes, on peut voir le verre à moitié plein en soulignant une légère amélioration par rapport aux classements des années 2011 et 2015, mais nous sommes encore à des années-lumières des pays qui trident les premières marches du podium, et notamment Singapour, Hong Kong, la Corée du Sud (600) ou encore le Japon (593), talonné de très près par l'Irlande du Nord (566) et l'Angleterre (556).

Malheureusement côté sciences, ce n'est pas mieux. Les élèves marocains des niveaux précités squattent le fond de la classe, devant de justesse, avec un score de 374, des pays comme l'Afrique du Sud (324), le Pakistan (290) et les Philippines (249). Un classement, là aussi vampirisé par les pays asiatiques auxquels se sont récemment greffés les très bons résultats des élèves russes.

Les résultats de TIMSS 2019, équi-

valents au 7^{ème} cycle d'évaluation des tendances de l'étude internationale en mathématiques et en sciences, s'apparentent à un véritable camouflet pour le niveau de la scolarité au Maroc. D'autant que les matières scientifiques sont loin d'être secondaires. Et il ne faut surtout pas minimiser la portée de ces résultats qui s'appuient sur l'évaluation de trois domaines cognitifs. A savoir connaître, appliquer et raisonner.

En outre, et bien au-delà du comparatif entre pas moins de 64 pays dans le monde, ce qui représente un échantillon non négligeable, cette étude menée tous les 4 ans repose sur les évaluations des cadres complets élaborés en étroite collaboration avec les pays participants. Cadres qui sont articulés autour de deux dimensions distinctes. La première concerne donc le contenu à évaluer et la seconde présente une dimension plus cognitive, axée sur le processus de réflexion à évaluer.

En parlant justement d'évaluation, dans le cadre des mathématiques, le classement TIMSS a jaugé le nombre, la mesure, la géométrie et les données, dans le cas des élèves de quatrième année du primaire, et le nombre, la géométrie, les données, l'algèbre et la probabilité, dans

celui des huitièmes années. Côté sciences, ces derniers ont eu droit à des évaluations en rapport avec la physique, les sciences de la Terre, la biologie et la chimie. Pour les enfants en quatrième année du primaire, ce fut des questions sur les sciences de la vie, les sciences physiques et les sciences de la Terre.

Maintenant, le tout n'est pas de participer à ce genre d'évaluation, il sera primordial d'en tirer des enseignements pour améliorer ce qui peut l'être. Au vrai, le Maroc a du pain sur la planche. Car en plus de s'enfoncer en mathématiques et en sciences, rappelons que la médiocrité du niveau scolaire au Maroc a d'ores et déjà été épinglée dans le rapport PISA. Comme nous l'expliquons dans notre édition du mercredi 4 décembre 2019, les performances des élèves marocains sont largement en dessous de la moyenne mondiale selon la dernière enquête PISA (2019), acronyme du programme international pour le suivi des acquis des élèves. Cette étude de l'Organisation de coopération et de développement économiques mesure, tous les trois ans, les performances des élèves de 15 ans, dans 79 pays dont 37 sont membres de l'OCDE.

Les ODD au centre d'entretiens entre Mohamed Benabdelkader et le représentant résident du PNUD

Les Objectifs de développement durable (ODD) ont dominé les entretiens, mardi à Rabat, entre le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, et le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Edward Christow.

Les deux responsables ont mis l'accent sur les projets de coopération en matière de mise en œuvre des ODD, particulièrement l'objectif 16 visant à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, et à assurer l'accès de tous à la justice, indique un communiqué du ministère de la Justice.

Ils ont aussi insisté sur l'importance des projets inscrits dans les domaines de modernisation des services judiciaires, d'amélioration de l'accueil des usagers, de facilitation de l'accès à la justice et des mécanismes de protection des mineurs.

Il a été convenu, par la même occasion, de mettre sur pied un groupe de travail conjoint pour élaborer un programme de coopération et d'appui aux projets de réforme du système judiciaire.



Des ambassadeurs accrédités à Varsovie saluent l'engagement du Maroc en faveur de la paix et de la stabilité dans la région



Des ambassadeurs accrédités à Varsovie ont salué le rôle stratégique du Maroc et son engagement en faveur de la paix et de la stabilité dans la région.

A l'issue d'une rencontre mardi à Varsovie avec l'ambassadeur du Maroc en Pologne, Abderrahim Atmoun, les diplomates ont réitéré le soutien de leurs pays respectifs aux mesures prises par le Maroc pour le rétablissement du trafic civil et commercial dans la zone d'El Guerguerat.

Les diplomates ont réaffirmé le soutien apporté par leurs pays respectifs au Maroc, notamment dans le cadre du rétablissement du trafic civil et commercial dans la zone tampon d'El Guerguerat qui permet ainsi de garantir le principe fondamental de la libre circulation des personnes et des biens, indique un

communiqué de l'ambassade du Maroc en Pologne.

Les actions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et les importants efforts déployés par le Maroc pour la recherche d'une solution politique en Libye, aux côtés de l'ONU, ainsi que sa gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 ont également été salués par les diplomates.

L'ambassadeur de Croatie en Pologne, Tomislav Vidosevic, a affirmé dans une déclaration à l'issue de cette rencontre que la Croatie et l'Union européenne ont toujours soutenu le Maroc dans ses initiatives justes et dans le but d'assurer la stabilité, la sécurité et la prospérité au niveau régional.

Il a ajouté que la Croatie salue les efforts de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour assurer la sécurité et promouvoir le

développement de l'Afrique, ainsi que les initiatives du Souverain en faveur de la paix et de la stabilité dans la région.

L'ambassadeur du Sénégal, Papa Diop, a indiqué, de son côté, que le Sénégal et son président sont toujours aux côtés de SM le Roi, du Maroc et du peuple marocain pour soutenir toutes les initiatives entreprises dans tous les domaines, notamment la paix, la prospérité et l'investissement étranger, mais aussi tous les efforts du Maroc pour soutenir beaucoup de pays afin de faire face à la pandémie de coronavirus qui n'a épargné aucune région du monde.

Il a hautement salué le soutien «précieux» apporté par le Maroc au Sénégal en termes d'assistance médicale, affirmant que cette action a été vivement saluée par tout le peuple sénégalais.

«C'est la même fierté au niveau de tout le continent d'être aux côtés du Maroc et cela continuera pour des années et des années encore», a ajouté le diplomate.

Pour sa part, Jean Claude Monsengo Bashwa Oshewa, premier conseiller de l'ambassade de la République démocratique du Congo (RDC), a souligné que les actions de SM le Roi en faveur de son pays sont hautement appréciées.

Il a à cette occasion salué l'excellence des relations unissant les deux pays, notant que le Maroc et la République démocratique du Congo ont toujours entretenu de bonnes relations qui ne datent pas d'aujourd'hui.

Dans une déclaration au nom de l'ambassadeur de la République démocratique du Congo, le diplomate a de même mis

en avant les liens solides et l'entente entre les deux pays.

Le premier conseiller de l'ambassade des Emirats Arabes Unis, Ahmed Ibrahim Al Mansori, a déclaré que son pays salue hautement les efforts déployés par le Royaume, sous la sage conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, afin d'assurer la sécurité et la stabilité, expliquant que les liens fraternels et distingués qui unissent les dirigeants des deux pays, et les relations fortes entre le Maroc et les Emirats Arabes Unis sont une référence quant aux relations qui doivent prévaloir dans le monde arabe.

Il a ajouté que son pays a toujours apporté son soutien à l'intégrité territoriale du Maroc, comme en témoignent sa participation symbolique à l'événement de la glorieuse Marche verte et l'ouverture d'un consulat général des Emirats Arabes Unis à Laayoune, en tant que premier pays arabe non africain à ouvrir un consulat dans les provinces du Sud du Royaume.

Pour sa part, Abderrahim Atmoun a relevé que les diplomates ont salué le rôle stratégique du Maroc en faveur de la paix et de la stabilité dans la région.

Le diplomate marocain a de même assuré qu'ils ont salué les initiatives et actions de SM le Roi ainsi que les nombreux efforts déployés par le Maroc en faveur de l'Afrique.

Il a fait remarquer enfin que les diplomates ont réaffirmé leur soutien au Maroc notamment dans le cadre du rétablissement du trafic civil et commercial dans la zone tampon d'El Guerguerat.

Forte mobilisation des FAR en faveur des populations touchées par la vague de froid



Les Forces Armées Royales (FAR) sont à pied d'œuvre au niveau des différentes régions du Maroc pour apporter secours et assistance aux populations civiles qui pourraient être touchées par les perturbations climatiques, les intempéries et les vagues de froid durant la saison hivernale.

Sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, chef suprême et chef d'état-major général des Forces Armées Royales, des composantes terrestre, aérienne et médicale des FAR ont été mobilisées pour apporter secours, assistance et réconfort, en cas de besoin, aux populations qui pourraient être touchées par les intempéries, les chutes de neige et les vagues de froid, dans une logique de complémentarité avec les autorités locales.

Grâce au dispositif déployé comme chaque année durant la période hivernale, le soutien et l'assistance nécessaires devraient être acheminés aux populations qui feraient face aux intempéries, notamment celles se trouvant dans une situation d'isolement, consécutivement aux chutes importantes de neige.

Sur Hautes instructions Royales, le dispositif mis en place par les Forces Armées Royales vise à venir en aide aux populations enclavées pour leur acheminer denrées alimentaires, couvertures et soins de santé jusqu'aux points les plus reculés.

Cette opération implique l'engagement de moyens aériens des Forces Royales Air, à travers des hélicoptères, considérés comme étant le vecteur le plus adapté à ce genre d'interventions.

Plusieurs moyens terrestres et aériens sont mis en alerte dans les provinces les plus touchées par les vagues de froid afin d'être prêt à intervenir pour porter assistance aux populations ciblées.

Dans un souci de réactivité et d'efficacité, le dispositif terrestre des Forces Armées Royales s'appuie sur des modules de secours interarmes pré-positionnés, au préalable et à titre préventif, au niveau des Unités de proximité des places d'armes déjà identifiées, à savoir celles de Tanger-Larache, Tétouan-Chefchaouen, Oujda, Errachidia, Marrakech, Ben Guérir et Ouarzazate.

Lesquels modules sont constitués de personnels qualifiés des différents organes de l'état-major général des FAR, pourvus d'antennes médicales et dotés de moyens de mobilisation et d'ingénierie, grâce auxquels les voies de communication peuvent être dégagées, permettant ainsi l'acheminement des aides alimentaires jusqu'aux douars enclavés.

Ces modules de secours sont renforcés par la composante aérienne qui déploie des moyens de transport, d'évacuation et de sauvetage.

Dès le début de la période hivernale, un potentiel aérien est mis en place par les Forces Royales Air, moyennant un positionnement d'hélicoptères au niveau des places d'armes de Tanger-Tétouan, Ouarzazate, Errachidia, Marrakech et Ben Guérir. Le déploiement de ce dispositif permet l'acheminement de centaines de kits de denrées alimentaires et de couchage au profit des habitants des douars reculés.

Le même dispositif permet d'entreprendre les opérations de recherche, de localisation et de sauvetage de nomades cernés par la neige. Sur ce même registre, peuvent être citées également, les évacuations sanitaires aériennes qui peuvent être réalisées par des équipes médicales spécialisées au profit des femmes et des personnes âgées.

Les modules interarmes de soutien et d'assistance sont constitués de telle manière à être en mesure de répondre avec efficacité et célérité aux situations d'urgence qui se présentent à travers le territoire national.

C'est ainsi que chaque module est doté de moyens fournis par les différents organes pourvoyeurs de l'état-major général des FAR, qui mettent à contribution une antenne médicale adaptée, des moyens de campement et de couchage, de transport, de maintenance, de liaison et de communication et des engins-génie

(bulldozers, tractopelles et niveleuses).

Chacun des modules est, par ailleurs, doté de moyens de transmission, indispensables pour assurer en tout temps une coordination étroite entre les différents intervenants, à plus forte raison dans une situation d'urgence, sans oublier les moyens santé, qui, selon le contexte, peuvent aller d'une simple antenne médicale, composée de médecins généralistes, d'infirmiers et d'aides-soignants, et dotée d'ambulance et de médicaments, à un hôpital médico-chirurgical de campagne (HMCC) multidisciplinaire, regroupant plusieurs spécialités.

Et en vue d'assurer une efficacité optimale à l'intervention des FAR au profit des populations enclavées, une Cellule de veille et de suivi (CVS) est activée au niveau de l'état-major général des FAR. Elle est chargée de la coordination des actions des unités engagées au niveau central avec le Centre de veille et de suivi (CVS) relevant du ministère de l'Intérieur.

Dans sa dimension territoriale, le dispositif militaire est constitué d'un poste de commandement au niveau des places d'armes concernées pour une gestion décentralisée des situations d'urgence, en liaison avec les autorités locales au niveau de la wilaya ou de la préfecture et les différents intervenants locaux.

Ali El Harti, président de la FENELEC

A quelques exceptions près, le produit marocain souffre d'un important déficit d'image

Entretien

L'industrie électrique et électronique fait partie intégrante du programme de renforcement du tissu industriel national. Aux côtés d'autres secteurs clés, la banque de projets que vient de lancer le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique, accorde une place de choix à cette industrie. Pour le président de la Fédération nationale de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables (FENELEC), Ali El Harti, il s'agit d'une réelle opportunité que les entreprises et les acteurs du secteur sont invités à saisir. Dans une interview à la MAP, il jette aussi la lumière sur l'importance de s'inscrire dans cette initiative lancée par le ministère de tutelle et explique comment cette nouvelle orientation pourra aider le secteur à surmonter les contraintes auxquelles il est confronté.



Comment se porte le secteur électrique et électronique et comment il a été impacté par la crise liée à la pandémie?

Avant de répondre à votre question, je souhaite partager avec vous quelques constats. L'avenir de l'énergie est certainement électrique, en témoignent l'accélération du développement de la voiture électrique et d'une manière générale la mobilité électrique au cours des 5 dernières années.

Le coût de l'énergie est un facteur de compétitivité majeur pour un industriel. Les enjeux environnementaux incitent les Etats à favoriser une réglementation encourageant des sources d'énergie vertes et aussi à pénaliser les sources d'énergie polluantes. Le renouvelable est, à ce titre, une chance pour notre planète mais aussi pour notre économie.

Les produits décarbonés représentent certainement une grande opportunité pour notre secteur aussi. D'une manière encore plus générale, tout ce que nous pouvons dire sur l'avenir du secteur électrique ne pourra être que réducteur en vue de ses potentialités. Le secteur de l'électricité permettra certainement de créer le plus de valeur ajoutée dans le futur et nous sommes ravis de participer modestement à cela.

La FENELEC inclut trois métiers : électricité, électronique et énergie renouvelable et est composée de 5 associations : installateurs, fabricants, distributeurs, énergie renouvelable et électronique. Comme tous les secteurs, le nôtre a été lourdement impacté par la

pandémie de Covid-19.

Toutefois, l'impact est différent d'un segment de marché à un autre. Certains secteurs ont connu une régression forte allant jusqu'à 50%. Ces secteurs ont été lourdement touchés par la baisse de la demande. D'autres secteurs ont montré une forme de résilience étonnante. A titre d'exemple, le segment du résidentiel a connu une croissance très forte à la suite du dé-confinement du mois de juin et a connu l'effet de calendrier. En effet, le chiffre d'affaires perdu pendant le deuxième trimestre a été reporté sur le troisième trimestre. Toutefois, le secteur dans sa globalité a connu une baisse significative de son chiffre d'affaires.

Selon vous, quelles sont les opportunités/menaces à l'export pour ce secteur, notamment dans ce nouveau contexte de crise?

Le Maroc a fait le choix de l'exportation comme un des axes de croissance. Notre secteur contribue fortement à cela.

Pour nos entreprises, le mot clé est "compétitivité". Avant de s'attaquer à l'export, nous devons être forts dans notre marché. Et pour cela, les entreprises marocaines doivent profiter de la commande publique et la taille du marché marocain afin d'atteindre une taille critique leur permettant de se positionner favorablement à l'export.

En ce qui concerne les menaces, nous pouvons identifier une menace majeure, à savoir la taille accessible du marché qui ne favorise pas le développement d'une offre locale. En effet, nous sommes souvent confrontés au

cas où la taille du marché est importante, mais en même temps inaccessible pour plusieurs raisons : contraintes réglementaires (autorisation, agrément, référence) ou concurrence déloyale de la part d'offres étrangères subventionnées par les Etats exportateurs.

Le secteur électrique et électronique est l'un des secteurs mis en avant par la banque de projets lancée par le ministère de l'Industrie. Quelles occasions à saisir par les opérateurs du secteur ? Quels défis?

Nous avons là une réelle opportunité que nos entreprises doivent saisir. Le marché national a atteint une certaine taille lui permettant de faire émerger davantage de produits électriques marocains. Il n'est certes pas judicieux de se lancer tous azimuts à vouloir tout fabriquer localement. Le tout dépendra de la taille critique permettant à l'entreprise d'être compétitive. La compétitivité dépend principalement du coût des intrants dans un produit, et c'est bien la raison pour laquelle le Maroc n'a pas la possibilité de tout produire localement.

En lançant cette initiative de banque de projets, le ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique émet un signal très fort : "Le Maroc fait confiance à son industrie". Nos fabricants et industriels électriques doivent saisir cette occasion, car le ministère les accompagnera pendant toutes les phases de lancement de leurs projets et leur assurera aussi un accompagnement chez les donneurs d'ordres pour faire agréer leurs produits. J'invite les acteurs de notre secteur à saisir cette

opportunité.

Quel avenir y a-t-il pour les investissements locaux et le "Made in Morocco" dans le secteur électrique et électronique? Quels sont les freins au développement d'une production locale?

Le ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique a lancé une banque de projets afin de substituer une partie des importations par une production locale. Cette même production ira à la conquête des marchés africains et européens dans un deuxième temps.

Nous avons devant nous une opportunité à ne pas rater. Subsistent toutefois plusieurs freins. Le premier réside dans l'image de marque du "Made in Morocco". Le produit marocain, à quelques exceptions près, souffre d'un déficit d'image important. Cela prendra quelques années afin de rétablir une image plus favorable à notre industrie.

Le deuxième facteur est lié aux coûts d'homologation des produits qui sont très élevés. Le troisième frein, et c'est certainement le plus difficile, est lié aux barrières à l'entrée exigées par les donneurs d'ordres marocains qui imposent des références que l'industriel marocain est dans l'incapacité de produire au début. Cela réduit considérablement la taille du marché accessible et compromet automatiquement le lancement d'une offre marocaine. D'où l'importance de s'inscrire dans cette initiative lancée par le ministère et qui permettra, entre autres, d'amener des propositions pour surmonter cette difficulté.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

MESURE	GARDIEN DE LA PAIX	CAUSE TOUJOURS!	SANS OBJET FIN DE VERBE	↓	LETTRES DE DRUON	↑	TUYAU	QUESTION DIFFICILE	LA FIN DU JOUR	À LA MODE	REMIS À SA PLACE
							LIAISON INCORRECTE				
TABAC							PARE				
			TIRE-FOND		CONSERVATEUR			REPRODUCTIONS VISUELLES	INACTIVE		
TROMPE MARITIME							BÊTE À PART				
					PARTIE DE L'ARTÈRE		MIS EN CIRCULATION				
VACARME JEU DE MAINS							ENZYMES BON VENT				
			ATOME ÉPOUSE D'OSIRIS				EXERCER UNE ACTION EN NOIR				
TRANCHE DRAME NIPPON	FORME D'ÊTRE GOINFRE				ÔTE POUR QUE						
		RELIÉE PLEINE PEAU PINGRE									VENUE AU MONDE
SIGNATURE							QUARTIER DE GÈNES	GRECQUE	ARTICLE INDEFINI		
TRÈS COURT					NAÏVE						
ANNONCE UNE SUITE			GREFFON					ARTICLE INDEFINI			

Solution mots flechés d'hier

FIN DE PRODUCCITATION	PLAINTES	MÉTAL	O	ROUILLÉS	GRECQUE	P	EN PILL	LETTRES DE RENVOI	L	ARTICLE MÉTISSE BÊTE DE SOMME
LSD	RE	REFUS	RE	AGRELET BUTÉ	SURET					
PORTEUR DE CHARGE	ION	UNE FIN	UTILE		TRÈS SENSIBLE					
ECLIPSE				PARTIE D'UN CLONE	TRANCHE	VENUE AU MONDE				
CACHE D'ANNÉE	EE	DANS L'INTERVALLE	POSSÈSSIF	TON	LETTRES DE MOTIVATION	MT				
EPATE	TE	PREMIÈRE PAGE	UNE	HC	CARDIN AUX	OS				
IMPRESIONNE	SANS-ABRI	AUTEUR INCONNU	PIED DE VIGNE	COULPE LA TÊTE	APPELA	ETETE				
WHISKY ÉCOSSAIS	SCOTCH			PRONOM COMMUN		SOI	PRÊCHE			
PRODUITS ALIMENTAIRES	DENREES				TABLEAU DE VALEURS	LETTRES DE SÉRIE	VP			
LETTRES DE FÈS	ES	PELER STÉRILITÉ	EPLUCHER							
GORGE DÉBUT SERRÉE D'ÉCART	NOTE	LETTRES FIN L'OPÈRE D'ANNÉE	A	CARDIN AUX ARGENT		OE	EN CÔTE			
DEFI	LE	QUARTIER DE RABAT	AT	RAPPORT BEAUCOUP		ON				
DEVISE	CAUSE		MOUVEMENT			GESTE				

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benbaria

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezziar

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mournib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III								■	
IV		■			■				
V				■					
VI		■							
VII								■	
VIII	■				■				
IX									
X				■		■			
XI									

HORIZONTALEMENT

- I. Organes du pouvoir.
- II. Objet d'abus.
- III. Hébergée.
- IV. Accord franco-russe. Préposition. Elle a parfois ses coureurs.
- V. Assemblée par derrière. En voilà un qui n'hésite pas à s'envoyer en l'air.
- VI. Symbole. Plus chère quand elle est haute.
- VII. Plantes dans un lac.
- VIII. Protection bonne pour la santé. A poil ou à paille.
- IX. Avide.
- X. Lieu des délices. Moitié de celui qui connut le précédent mais pas tout seul.
- XI. Fait place nette.

VERTICALEMENT

- 1. Grand homme vert.
- 2. Civils, même en pleine campagne. Morceau de viande.
- 3. Moyen de transport ou de répétition. Est particulièrement binaire.
- 4. D'une façon fort déplaisante.
- 5. Périodes chaudes. Commune en Dordogne.
- 6. Son port n'est pas toujours naturel. Le dernier termina douzième. Ville d'Angleterre sur l'Ouse.
- 7. Désagréablement chaudes pour certaines bières.
- 8. Conjonction. Monte en Corse. De bas en haut : réflexe pré-mortem.
- 9. Cardinal belge.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	R	I	C	K	S	H	A	W	S
II	O	M	E	R	P	A	C	H	A
III	S	P	R	U	A	N	C	E	■
IV	H	U	N	S	■	N	U	E	S
V	H	I	E	N	T	I	■	L	A
VI	A	S	S	E	M	B	L	E	■
VII	S	S	■	H	■	A	I	R	E
VIII	H	A	R	O	■	L	M	■	N
IX	A	N	A	R	S	■	O	U	T
X	N	T	■	Y	A	P	U	R	A
XI	A	S	A	■	R	I	X	E	S

Grilles de sudoku

Facile

		3	1					4
	7	6	4	9	2	8		
		4			8	1	6	
			7	6		9	2	
		5				3		
7	9		8	3				
	8	1	6			2		
		7	5	2	1	6	3	
5					7	4		

Moyen

		5	1				2	6
					7		4	
9			6		5			
	4		8					
3	9	2		1	7		4	
			7			8		
	8		9					3
	5	7						
6	9			8	1			

Difficile

	3		4					2
			7					
4	9			2		8	3	
	2	9						6
	6	1			4	7		
8				4	9			
2	5		4		3		7	
				6				
1			8		2			

Expert

8	2	1	6					
	3	5		4				
4				8				
	1			2				3
7								4
9		6					1	
		8						1
			7		5	3		
		3	1	7	2			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	1	2	4	8	9	6	5	3
8	5	9	3	6	2	1	7	4
4	3	6	1	5	7	2	9	8
2	8	7	6	1	4	9	3	5
9	6	1	5	7	3	8	4	2
3	4	5	9	2	8	7	6	1
6	2	4	8	9	5	3	1	7
1	7	3	2	4	6	5	8	9
5	9	8	7	3	1	4	2	6

Moyen

4	9	6	5	3	7	2	1	8
1	5	7	2	8	6	9	3	4
8	3	2	1	9	4	5	7	6
5	4	8	7	6	3	1	9	2
7	2	1	9	5	8	6	4	3
9	6	3	4	1	2	7	8	5
3	8	5	6	7	1	4	2	9
6	1	4	8	2	9	3	5	7
2	7	9	3	4	5	8	6	1

Difficile

2	7	3	4	1	5	8	9	6
5	9	1	8	6	7	3	2	4
6	4	8	2	3	9	1	7	5
7	8	9	1	4	3	5	6	2
4	6	5	9	8	2	7	1	3
1	3	2	5	7	6	9	4	8
8	2	4	3	9	1	6	5	7
3	1	7	6	5	4	2	8	9
9	5	6	7	2	8	4	3	1

Expert

7	3	1	6	5	8	9	4	2
6	8	2	4	9	7	3	5	1
9	4	5	3	1	2	8	7	6
1	2	4	8	3	5	6	9	7
3	9	8	7	6	1	4	2	5
5	6	7	9	2	4	1	3	8
4	5	6	2	8	9	7	1	3
8	1	9	5	7	3	2	6	4
2	7	3	1	4	6	5	8	9

La Chambre des représentants adopte le PLF-2021 en deuxième lecture

La Chambre des représentants a adopté à la majorité, mardi, en deuxième lecture, le projet de loi de Finances (PLF) N° 65.20 au titre de l'exercice 2021.

Ce PLF a reçu l'aval de 61 députés, alors que 36 autres s'y sont opposés lors d'une séance plénière présidée par Habib El Malki, président de la Chambre.

Après avoir voté les dispositions du projet telles qu'elles ont été approuvées par la Commission des finances et du développement économique à la Chambre des représentants et amendées précédemment par la deuxième Chambre du Parlement, les représentants des groupes parlementaires sont intervenus tour à tour pour expliquer leur vote conformément à l'article 153 du règlement intérieur, rapporte la MAP.

Plus tôt dans la journée, la Commission des finances et du développement économique a adopté ce projet de loi à une majorité de 20 voix pour, 7 contre et aucune abstention, et ce, en deuxième lecture suite à son adoption, vendredi dernier, par la Chambre des conseillers.

À l'issue de la réunion, le président de la Commission des finances à la Chambre des représentants, Abdellah Bouanou, a indiqué que seulement un amendement sur les 25 introduits par la deuxième Chambre a été retiré.

Il s'agit de l'amendement relatif à l'augmentation des droits de douane de 2,5% à 17,5% sur la fibre polyester, a-t-il relevé, notant que les discussions qui y sont liées ont préconisé l'importance de la protection du produit national et le pouvoir d'achat du consommateur ainsi que l'ouverture de l'investissement.

Le PLF-2021 repose sur trois orientations majeures, à savoir l'accélération de la mise en œuvre du plan de relance de l'économie nationale, le lancement de la première phase de généralisation de la couverture sociale et le renforcement des bases de l'exemplarité de l'Etat et l'optimisation de son fonctionnement.

Les prix de l'immobilier professionnel bondissent tant pour la location que pour l'achat



L'évolution du marché de l'immobilier d'entreprise a été marquée ces derniers mois, d'une part, par la baisse de la demande de bureaux à l'achat et, de l'autre, par la hausse de la demande de bureaux à la location, selon une étude réalisée par Mubawab.

«Depuis le mois de mai, dernier mois du confinement, l'on observe une baisse de 28% de la demande de bureaux à l'achat», a fait savoir la plateforme digitale de l'immobilier expliquant que ce recul est certainement dû au climat d'incertitude économique qui régnait alors.

Selon les résultats de cette étude, «durant la même période, et presque par miroitement, la demande de bureaux à la location a augmenté de 119%», a souligné Mubawab.

Cette hausse «démontre que, malgré les réticences d'engagement liées à l'instabilité de la conjoncture, le besoin des entreprises à trouver de nouveaux locaux est bien réel», a souligné la plateforme dont l'enquête décrypte la dynamique du marché de l'immobilier d'entreprise pour mesurer l'impact de la crise sanitaire.

Dans un communiqué publié récemment, Mubawab annonce que la demande de l'immobilier d'entreprise représente 3% de la demande globale sur son portail de référence dans le secteur immo-

bilier national.

Après un grand affaiblissement observé entre mars et mai 2020, les données recueillies dans le cadre de cette étude montrent que l'offre reprend de plus belle dans ce secteur.

Il ressort, en effet, qu'«elle quadruple pour les bureaux à la vente et double pour les bureaux à la location entre mai et octobre 2020», a relevé le portail de même source soulignant tout de même un relâchement au mois d'août, qui marque certainement la pause estivale avant la reprise au mois de septembre.

Précisons que les données qui ont permis d'apprécier l'évolution de l'offre couvrent la période allant de mai à octobre 2020 et correspondent aux annonces postées de biens à usage professionnel sur le portail Mubawab.ma.

L'autre enseignement tiré de cette enquête fait état d'une baisse au niveau des superficies.

En effet, «suite à l'expansion du télétravail et les programmes de rotation du personnel, les taux d'occupation des bureaux ont indéniablement chuté, ce qui mène vers une réduction des espaces de travail», a expliqué Mubawab précisant que l'on a perdu, en moyenne, 22% des superficies pour les bureaux et plateaux bureaux entre mai et octobre 2020.

La plateforme affirme avoir toutefois observé une légère reprise à partir de la rentrée 2020. Cette évolution a principalement concerné les bureaux en location, a-t-elle précisé faisant savoir que l'offre de l'immobilier d'entreprise représente un peu plus de 9% de l'offre globale sur Mubawab.ma.

Il est à noter qu'en dépit de la crise, les prix au m² s'inscrivent en hausse tant sur la location que sur l'achat. Ils «suivent la même tendance, enregistrant ainsi une augmentation moyenne de 14% entre mai et octobre 2020», a constaté la plateforme soulignant que l'on est sur un prix moyen de 13.700 Dhs/m² pour les bureaux à l'achat,

et pour les bureaux à la location, l'on est sur une moyenne de 17.200 Dhs/mois.

Selon le Top 5 des villes et quartiers les plus demandés par type de transaction, d'on retrouve les prix au m² les plus chers pour l'acquisition à Casablanca Maârif-extension, Rabat Agdal et Casablanca Racine-extension, avec respectivement 30.000, 26.000 et 25.000 Dhs le m².

Quant aux loyers les plus chers, l'étude montre qu'on les retrouve à Rabat Ryad, Casablanca Maârif-extension et Casablanca Anfa.

Pour Kevin Gormand, CEO et co-fondateur de Mubawab.ma, «s'il est encore trop tôt pour tirer des conclusions sur les effets à long terme du télétravail sur l'immobilier professionnel, nous pouvons d'ores et déjà prédire que, suite à la crise sanitaire, la majorité des entreprises vont reconsidérer le coût de leurs locaux, deuxième plus importante dépense après les salaires, et attendront avant d'engager tout mouvement de déménagement à cause de l'incertitude économique».

A noter qu'au cours de l'année 2019, le marché de l'immobilier d'entreprise a livré 100.000 m² seulement au niveau national, enregistrant jusqu'à fin 2019 un inventaire d'environ 1,88 million de m² de surface totale des bureaux, a relevé la plateforme digitale.

Alain Bouithy



Mubawab décrypte l'évolution du marché après l'expansion du télétravail

La période de tirage sur les crédits "Damane Relance" passe à 12 mois

La période de tirage sur les crédits "Damane Relance", un des mécanismes de garantie visant à atténuer les effets de la crise induite par le nouveau coronavirus (Covid-19), passe de 6 à 12 mois, a annoncé, récemment à Casablanca, le directeur général de la Caisse centrale de garantie (CCG), Hicham Zanati Serghini. Cette extension, fruit de concertations entre les différentes parties prenantes, "donnera le temps nécessaire aux entreprises pour financer leur relance", a souligné M. Serghini qui s'exprimait lors de la cérémonie de signature d'une convention de partenariat entre la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et la CCG pour mettre en place un nouveau service "Corridor CGEM-CCG".

"La signature de cette convention vient renforcer notre collaboration déjà fructueuse avec la CGEM.

Nous sommes en effet pleinement mobilisés afin d'accompagner au mieux les entreprises pour un meilleur accès à nos différents mécanismes de financement", a-t-il indiqué.

Le produit "Damane Relance" a été déployé le 15 juin dernier par la CCG en faveur des petites, moyennes et grandes entreprises réalisant un chiffre d'affaires (CA) supérieur à 10 millions de dirhams (MDH). Le montant du crédit garanti est fixé à 1,5 mois de CA pour les entreprises du secteur industriel et à 1 mois de CA pour les entreprises relevant des autres secteurs. La quotité de garantie de ce mécanisme varie de 80 à 90%. Les crédits garantis doivent être destinés, à au moins 50% de leur montant, au règlement des fournisseurs, favorisant ainsi un financement interentreprises.

Repli du produit net bancaire de Wafabail à fin septembre

Wafabail a réalisé un produit net bancaire (PNB) de près de 243 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, en baisse de 18,6%, comparativement à la même période de l'année précédente.

En raison de la crise sanitaire de Covid-19, la production a baissé de 36,5% pour s'établir à 2,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2020, contre 3,2 MMDH à fin septembre 2019, indique Wafabail dans un communi-

qué financier sur ses indicateurs au T3-2020.

"En dépit de cette baisse, Wafabail a maintenu sa position de leader du secteur du crédit-bail, avec une part de marché de 27,6% pour la production et 25,6% pour l'encours", souligne la filiale du groupe Attijariwafa Bank.

S'agissant de l'endettement global, il s'est établi à 10,4 MMDH à fin septembre 2020, en baisse de 2,1% par rapport à fin septembre 2019.

Le CRT de Tanger-Tétouan-Al Hoceima lance son écosystème digital de promotion touristique

Le Conseil régional du tourisme (CRT) de Tanger-Tétouan-Al Hoceima a annoncé, récemment, le lancement de son écosystème digital de promotion touristique.

Ce projet d'envergure, lancé en partenariat avec l'Office national marocain du tourisme (ONMT), constitue un outil central pour le partage de l'information touristique et la valorisation de la Data, indique le CRT dans un communiqué.

Il permettra d'une part aux voyageurs de s'informer et d'être assistés en amont et au cours de leur voyage, et donnera d'autre part aux opérateurs un accès exclusif à des données consolidées concernant les attentes, perceptions et comportements des clients du Maroc et des différents pays émetteurs, rapporte la MAP.

Ce modèle, qui constitue une best-practice en termes d'organisation digitale et d'exploitation de Data, propose une démarche originale et intégrée à 360°, répondant aux besoins du grand public tout autant que du public professionnel.

Pour son montage, explique la même source, quatre principes ont régi ce projet, à savoir la disruption technologique et l'innovation, l'utilité, en offrant des solutions qui facilitent le quotidien à toutes les parties prenantes, la durabilité, en mettant l'accent sur des outils qui pourront évoluer dans le temps, et l'Open Data, que ce soit via l'exploitation directe libre de droits ou via la technologie "API" pour automatiser cette exploitation.

Dans sa version lancée, l'écosystème intègre un ensemble de composants réalisés selon des besoins spécifiques et pointus. Il s'agit d'un CMS (Content management system) permettant la centralisation de toutes les données touristiques sur la région, un API (Application programming interface) automatisant la distribution de l'information aux différentes plateformes publiques, un tout nouveau site Web interactif et entièrement personnalisable, avec un moteur de création d'expériences touristiques régionales et un chatbot adossé à Messenger (Facebook) qui accompagne l'utilisateur en conversationnel pour la création de sa visite dans la région.

A cela s'ajoutent 4 applications

mobiles pour les différentes destinations régionales, qui permettent de trouver des lieux proches, de visiter les villes sans Internet et sans carte et d'utiliser la caméra pour découvrir ce que chaque chemin arpenté par le touriste propose comme prestations et divertissements.

Le CRT précise qu'il pousse son écosystème plus loin, en mettant en place son propre outil de Business intelligence, permettant l'accès à plusieurs fonctionnalités stratégiques.

Parmi ces fonctionnalités, on trouve le benchmark de "pricing" continu avec les destinations concurrentes, la prédiction de façon plus exacte des données statistiques (arrivées, nuitées, remplissages aérien ou maritime), en capitalisant sur l'intelligence artificielle et les séries temporelles, et une veille continue à travers l'analyse des "sentiments" des touristes, via une collecte et un traitement massif des données, qui permet de mieux détecter les forces et faiblesses de chaque acteur touristique régional et d'apporter une réponse adéquate en termes de formation et de formation continue.

Et avec la reprise graduelle espérée en 2021, le projet permettra au CRT d'avoir une connaissance très pointue des préférences et attentes des voyageurs, de la composition des groupes, des durées de séjour, des durées de planification, ainsi que des saisonnalités par marché émetteur, fait savoir le communiqué.

Le projet est actuellement entré



dans sa phase 2 de développement, qui devrait être opérationnelle à partir de février 2021.

Cette phase connaîtra le lancement du premier mini-programme "WeChat" d'une destination touristique au Maroc, l'adaptation et le lancement des applications mobiles dans le marché chinois, ainsi que la création d'une nouvelle génération de contenus visuel et textuel, axés sur le storytelling et l'expérientiel.

Candidat à "Skiff IDEA Awards 2020", l'un des principaux événements sectoriels au monde dédié à récompenser les meilleures initiatives visant à redéfinir l'expérience du voyage, l'écosystème digital a brillé parmi certaines des plus importantes destinations mondiales, note le communiqué.

Porté par le CRT de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et l'ONMT, le

projet a été déclaré finaliste dans la catégorie de "meilleure innovation de destination". Une catégorie qui regroupait l'Office du Tourisme des Etats Unis, l'Office du Tourisme de la Californie, le Bureau du Tourisme et des affaires de Miami et l'Association Kyoto Tourism.

"La région Nord a fait de sa présence numérique et de l'innovation une priorité", a souligné la présidente du CRT, Rkia Alaoui, citée dans le communiqué, ajoutant : "Nous sommes aujourd'hui très fiers d'avoir été sélectionnés face à des poids lourds internationaux. Cela démontre que nous sommes dans la bonne voie pour mieux comprendre l'évolution des besoins et des pratiques de l'ensemble des acteurs sur l'ensemble de la chaîne de valeur du voyage, aussi bien pour ce qui concerne les opérateurs que les clients finaux".



Un outil central pour le partage de l'information touristique et la valorisation de la Data

Baisse du chiffre d'affaires du groupe Timar au troisième trimestre

Le chiffre d'affaires (CA) consolidé du groupe Timar a reculé de 9,6% au cours du troisième trimestre 2020, s'établissant à 106 millions de dirhams (MDH), contre 117 MDH une année auparavant.

Plusieurs filiales ont retrouvé des niveaux de chiffre d'affaires contributifs similaires ou supérieurs à ceux de 2019, indique Timar dans un communiqué sur ses indicateurs d'activité au T3-2020.

A fin septembre 2020, le chiffre d'affaires

a atteint 308 MDH en baisse de 18% comparé à la même période de 2019, souligne le communiqué, notant que cette baisse concerne l'ensemble des sociétés du groupe à l'exception de la Côte d'Ivoire et de la Mauritanie, rapporte la MAP.

S'agissant de l'évolution de la volumétrie traitée, elle s'est repliée de 5% au T3-2020, comparativement à la même période de 2019, malgré la stabilisation constatée au Maroc. Ces volumes sont en baisse principalement au Portugal et en France, même si

ces filiales réalisent une très nette remontée par rapport au trimestre précédent.

Du côté des investissements, le groupe fait savoir que leur montant a fortement augmenté durant le troisième trimestre 2020, à 1,2 MDH, ajoute la même source, notant que ces investissements ont concerné en majorité la maison mère et qu'ils ont principalement porté sur des installations techniques, du matériel informatique et bureautique ainsi que du matériel roulant.

Pour sa part, l'endettement financier net

du groupe s'est élevé à 52,6 MDH à fin septembre 2020, en hausse de 9,8% comparé au S1-2020, essentiellement porté par la maison mère, explique la même source.

L'endettement financier net de celle-ci est passé ainsi de 56 MDH à fin juin à 63 MDH à fin septembre 2020, note le groupe, relevant que cette évolution s'explique par la détérioration de la trésorerie nette ainsi que la hausse des dettes à moyen et long termes, suite au déblocage partiel d'un emprunt "Damane Relance".



L'épidémie progresse, le théâtre s'arrête

Personne n'imaginait qu'un jour le rideau tomberait et le théâtre s'arrêterait, les amoureux du "père des arts" seraient privés du plaisir des spectacles, la voix des dramaturges, qui retentissait sur scène, se tairait et ceux-ci se trouveraient brusquement dans un labyrinthe d'angoisse qu'ils ont exprimée avec amertume.

Cette année, les dramaturges n'ont célébré ni leur journée internationale, ni leur journée nationale (14 mai), proclamée en 1992, comme à l'accoutumée.

L'état du théâtre n'est pas moins grave que celui des autres arts vivants, qui ne peuvent s'épanouir en l'absence d'un spectacle et d'un espace avec un public en masse, car ils vivent la même situation depuis la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), qui a changé la vie des humains et réduit leurs activités et rituels, impactant ainsi toute activité artistique et culturelle, qui a besoin, aujourd'hui plus que jamais, d'une bouffée de vie.

Si le nouveau coronavirus a inspiré poètes, romanciers, nouvellistes et artistes qui ont écrit, créé et réalisé des œuvres présentant cette période et celle de post-épidémie, ou ont achevé un projet inachevé, il a accablé les dramaturges, les chanteurs et artistes de spectacles, dont les travaux ont été gelés, et qui se trouvaient soudainement face à l'inconnu et à un avenir incertain.

Cette réalité a affecté le théâtre, dont la fonction ne se limite pas à un sim-

ple spectacle joué sur scène uniquement pour le plaisir ou à des activités événementielles qui meublent les programmes de festivals et de manifestations. C'est un bel art qui procure au dramaturge l'étonnement de la performance et un sentiment d'attachement émotionnel à la scène comme il permet de corriger les défaillances de la société, d'exposer ses problématiques et de les traiter.

Et parce que la nécessité est mère de l'invention, les artistes ont inventé des moyens pour assurer des revenus et la continuité de la scène artistique. Ainsi, des chanteurs ont tourné des vidéo clips et les ont publiés sur les réseaux sociaux, exploitant les espaces de leurs maisons, leurs toits et des lieux disponibles dans ces circonstances où la pandémie progresse et les affecte financièrement, socialement et psychologiquement, en l'absence de concerts et de festivals aux niveaux local, national et international.

Des cinéastes ont également défié le virus et fait sortir leurs projets cinématographiques des tiroirs, notamment le réalisateur Rabii El Jawhari qui a fini le tournage de son film "Sika" avec le producteur Moustafa Bouhlaba. C'est un film tourné à Ouarzazate immédiatement après la fin du confinement, en respectant toutes les mesures préventives.

Ces tentatives isolées constituent une bouée de sauvetage pour certains, auxquelles peuvent participer les acteurs de théâtre qui, de temps en temps se convertissent au cinéma,

éblouis par ses lumières, mais fidèles aux arts de spectacles en dépit du mauvais temps.

Il est évident que le Maroc attache une importance particulière au théâtre en allouant des subventions aux troupes théâtrales, en construisant des théâtres et en organisant un nombre de festivals tout au long de l'année dans différentes villes, notamment le Festival International de Théâtre de Ksar El Kébir, le Festival international du théâtre de Casablanca, le Festival international de théâtre de Zagora et le Festival national du théâtre amazigh...mais l'impact de la crise s'est avéré plus ample.

Les répercussions de la crise ont deux facettes: la première est liée à ce qui est social pour les métiers des arts vivants en général et la seconde porte sur ce qui est culturel et les pertes encourues par le champ de production dans ces arts, qui peuvent impacter sa position dans le futur, a indiqué, dans ce contexte, le président du Syndicat marocain des professionnels des arts dramatiques, Messaoud Bouhcine, dans une déclaration à la MAP. M. Bouhcine estime que l'aspect culturel concerne principalement la production d'œuvres d'art dans divers domaines, qui nécessitent la présence du public et occupent une place importante en tant qu'activités culturelles et économiques à la fois. Les politiques gouvernementales doivent trouver des solutions appropriées pour le secteur en général, a-t-il jugé, notant que le Syndicat, un organe de proposition et de plai-

doyer, a soumis un ensemble de suggestions et de mesures à un stade précoce, à titre proactif, et a avverti que tous les arts vivants, qui dépendent du public, vont essayer un "coup dur", que ce soit au niveau de la production ou au niveau social. "Et la question n'a pas été traitée avec le sérieux nécessaire", a déploré le président du Syndicat.

Pour faire face à la crise que vivent les artistes, M. Bouhcine propose de présenter des spectacles devant un public restreint, de les transmettre via les réseaux sociaux et de recourir au cinéma et à l'audiovisuel, en enregistrant des spectacles et en les diffusant à la télévision, à travers la conclusion d'un accord entre le ministère de la Culture et le secteur de la télévision.

Les arts du spectacle sont à moitié paralysés à l'heure actuelle et "la crise persiste en l'absence de solutions claires", a-t-il fait observer, soulignant qu'il y a un "besoin urgent" de sortir de la crise et que cela ne se produira que par une révision des mécanismes juridiques et institutionnels de gestion des dossiers du secteur culturel en général.

Certaines propositions restent des solutions à court terme pour contenir les difficultés auxquelles font face les professionnels des arts vivants et peuvent inciter à discuter à vive voix de la question du soutien aux artistes en crise, comme l'avait fait l'Allemagne.. puisque les solutions peuvent émerger au milieu des difficultés.

Soderbergh aux commandes des Oscars version Covid



La prochaine cérémonie des Oscars, les plus prestigieuses récompenses du cinéma aux États-Unis chamboulées par la pandémie de Covid-19, sera pilotée par le réalisateur Steven Soderbergh, réputé notamment pour son film catastrophe "Contagion", ont annoncé mardi ses organisateurs.

Le coronavirus qui bouleverse Hollywood et tout le calendrier de l'industrie du cinéma a contraint l'Académie des Oscars à repousser sa 93e édition, désormais prévue le 25 avril 2021, et à assouplir les critères permettant de concourir, au moment où la plupart des cinémas restent fermés au public. Le format de la cérémonie (totalement virtuelle ou non) reste encore indéterminé à ce stade mais l'Académie a

dévoilé mardi le trio "de rêve pensé pour répondre directement" à la situation inhabituelle et concevoir un spectacle suivi dans le monde entier. "Les prochains Oscars sont l'occasion idéale pour innover et repenser les possibilités autour d'une cérémonie de remise des prix", ont estimé dans un communiqué le président de l'Académie des Oscars, David Rubin, et sa directrice générale Dawn Hudson. Pour organiser cette cérémonie d'un nouveau genre, Steven Soderbergh, sacré meilleur réalisateur aux Oscars pour son film "Traffic" (2000), sera épaulé par l'ancien producteur des Grammy Awards Jesse Collins et la productrice Stacey Sher ("Django Unchained").

Soderbergh et Sher ont déjà travaillé ensemble par le passé, sur "Erin Brock-

ovich" et "Contagion", désormais loué pour avoir prédit, dès 2011, une grande partie des aspects dictés par la pandémie actuelle: distanciation sociale, hôpitaux et morgues improvisés, course au vaccin, etc.

Les organisateurs des Oscars n'ont pas encore fait savoir s'ils envisageaient une cérémonie avec des stars présentes physiquement, 100% virtuelle (comme celle des Emmy Awards 2020), ou un mélange des deux. La majeure partie de la Californie, et en particulier Los Angeles, vient d'entamer un nouveau confinement.

Exceptionnellement cette année, l'Académie des Oscars autorisera à concourir les films sortis directement sur les plateformes de vidéo à la demande, sans passer par les salles de cinéma.

Bouillon de culture

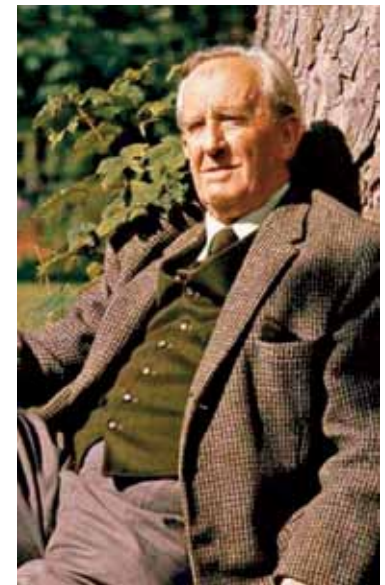
Tolkien

Une campagne de levée de fonds espère transformer en musée la maison familiale de Tolkien située à Oxford, où le célèbre auteur britannique a écrit "Le Seigneur des Anneaux" et "Le Hobbit", rapportent des médias.

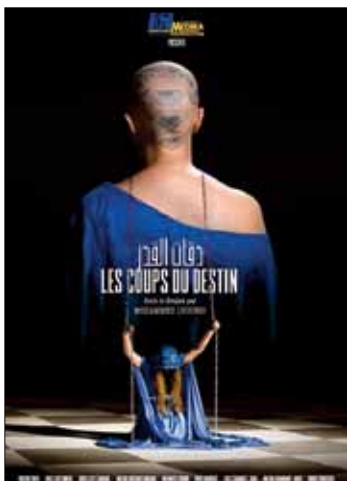
Lancé par l'autrice britannique Julia Golding, le "Projet Northmoor", du nom de la rue où est implantée la demeure, vise à récolter 4,5 millions de livres pour rénover cette maison de manière à recréer l'intérieur dans lequel évoluait Tolkien, mais aussi d'y organiser des retraites et événements culturels. Les organisateurs de la levée de fonds expliquent qu'ils espéraient transformer la maison de Tolkien non pas en un musée aride, mais une maison "accueillante et pleine de créativité".

Le célèbre auteur britannique avait emménagé en 1930 dans cette demeure située dans le nord d'Oxford et y a vécu pendant 17 ans, enseignant l'anglais à l'université voisine.

C'est dans cette large maison en pierres marron qu'il a rédigé "Le Hobbit", à l'origine pensé comme un conte pour enfants à lire avant d'aller au lit, puis plus tard "Le Seigneur des Anneaux".



Le film marocain "Les coups du destin" triplement primé au Festival international du cinéma d'Al Qods



Le film marocain "Les coups du destin", du réalisateur Mohammed Lyounsi, a remporté trois prix lors de la cinquième édition du Festival international du cinéma d'Al Qods, organisée du 29 novembre au 6 décembre par le ministère palestinien de la Culture en partenariat avec l'association Vision jeune.

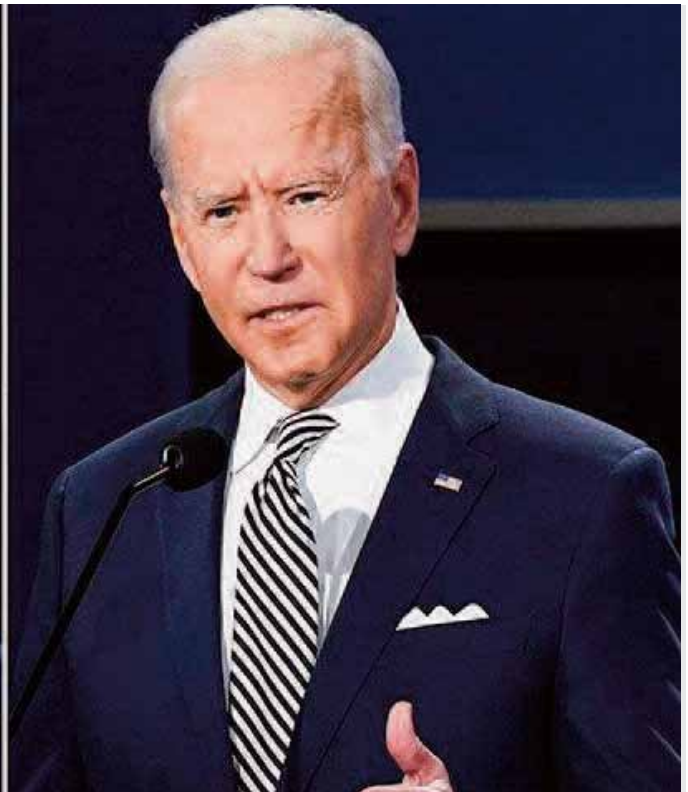
Ainsi, le long métrage marocain a remporté le prix spécial du jury, le prix de la photographie et le prix l'olivier d'or de la meilleure actrice remis à l'actrice Youstra Tarik. "Je suis fier d'avoir remporté le prix de la meilleure actrice dans une compétition officielle pour un festival international. Ce prix représente le couronnement des efforts que j'ai déployés et un résultat d'un pari devant une forte compétition avec des actrices de haut niveau issues de différents pays participants", a indiqué l'actrice Youstra Tarik dans une déclaration à la MAP. L'actrice marocaine s'est dit fière et honorée d'être récompensée au côté d'une

icône du théâtre et du cinéma, l'acteur Syrien Ayman Zeidan, qui a remporté le prix l'olivier d'or de la meilleure interprétation masculine pour son rôle dans le film "Le voyage inachevé" du réalisateur Syrien Joud Said. "C'est un honneur pour moi de recevoir un tel prix en dehors de mon pays et précisément à Al Qods" relève Youstra, qui n'a pas hésité à se raser complètement les cheveux pour son rôle. "Les coups du destin", quatrième long métrage du réalisateur Mohammed Lyounsi après les films "Allo 15", "Ben x" et "L'écharpe rouge", a représenté le Maroc au Festival du cinéma de Grenade en Espagne en octobre dernier et a été projeté dans le cadre de la compétition officielle. Cette édition a été marquée par une forte participation marocaine notamment dans la catégorie des longs métrages à travers les deux films "Les coups du destin" et "Pour la cause" de Hassan Benjelloun, mais aussi dans celle des films documentaires avec les deux films

"J'existe" de Mustapha Khaibar et "Icarus" de Sanaa El Alaoui, et dans la catégorie des Films amateurs avec les films "L'opération" de Tayeb Benabid, "Phobie" de Mouad Al Hayrou, "Le chemin" d'Abdelmoneim Qassouh, "La vie des pauvres" de Yassin Zakaki, "Ce n'est pas de ma faute" de Issam Al chahbouni, "La cage" de Bilal Taouil et "Obscurité colorée" de Mohamed Amlaâb. Le "grand prix de l'olivier d'or du meilleur long métrage" a été remporté par le réalisateur Irakien de Mohamad Hayal, tandis que le film Syrien "Voyageurs de la guerre" a reçu deux prix, le meilleur scénario et le meilleur acteur. Le film Palestinien "Écriture sur la neige" de Rachid Masharawi a remporté le prix de la meilleure production. Le festival a rendu hommage à trois grands noms du cinéma, l'artiste palestinien Mohammad Bakri, la grande star du cinéma égyptien, la défunte Nadia Lotfi et la réalisatrice brésilienne Iara Lee pour son soutien à la cause palestinienne.



Trump et Biden s'inquiètent du futur approvisionnement en vaccins contre la Covid-19



Chacun à leur façon, Donald Trump et Joe Biden ont prévenu mardi que la bataille contre le Covid-19 devenait non plus un problème scientifique mais logistique et industriel, les Etats-Unis n'ayant pas à ce jour sécurisé l'approvisionnement nécessaire en doses de vaccin pour ses 330 millions d'habitants.

Le président sortant a signé un décret qui stipule qu'aucune dose ne sera exportée avant que chaque Américain ait accès aux vaccins. Il a rappelé qu'il avait le pouvoir d'invoquer une loi préemptant la production des usines américaines, même s'il ne pensait pas que ce serait nécessaire.

De son côté, son successeur qui prendra le pouvoir le 20 janvier, Joe Biden, a averti qu'à moins de nouveaux crédits votés par le Congrès pour la distribution et la production de vaccins, les vaccinations pourraient s'arrêter après la phase initiale.

Les deux hommes ont des ambitions comparables, mais dans l'incertitude de l'approvisionnement et l'empressement des annonces symboliques, leurs chiffres varient. L'administration sortante pense pouvoir vacciner 100 millions d'Américains avant fin mars (contre fin février il y a une semaine). Joe Biden a

donné comme objectif 100 millions de doses injectées pendant ses 100 premiers jours de mandat, soit fin avril.

Pour la suite, les Etats-Unis auront besoin de Johnson & Johnson, qui pourrait demander une autorisation fin janvier ou début février selon le marocain Moncef Slaoui, conseiller scientifique de l'opération Warp Speed du gouvernement. Et d'AstraZeneca/Oxford, fin février ou début mars. Sans compter deux autres projets également financés par Washington (Novavax et Sanofi/GSK), mais pas avant mi-2021.

Mais le décret signé par M. Trump est symbolique de son approche "America First". Il veut "inscrire le nationalisme vaccinal dans la loi", dit à l'AFP Matthew Kavanagh, de l'université Georgetown. "Il n'est ni éthique ni bon pour les Américains de suggérer que chaque personne en bonne santé aux Etats-Unis ait besoin d'être vaccinée avant la première personne vulnérable en Inde, en France ou en Colombie", a-t-il jugé.

Le reste du monde devra donc principalement compter sur les usines des fabricants en Europe.

Dans un rapport de 53 pages publié mardi en prévision d'une réunion cruciale jeudi du comité d'experts indépen-

dants conseillant l'Agence américaine des médicaments (FDA), les scientifiques ont fait leur compte-rendu des données complètes de l'essai clinique mené par Pfizer sur 44.000 participants, dont la moitié a reçu un placebo et l'autre moitié le vaccin.

Aucune autre agence réglementaire n'a publié un tel document, pas même le régulateur britannique qui a déjà autorisé le vaccin. Mais la FDA, qui se voit comme l'agence de référence dans le monde, soigne la transparence de sa procédure pour rassurer le grand public sur la sécurité et l'innocuité du vaccin, développé en moins d'un an.

Le compte-rendu confirme la très haute efficacité du vaccin, à 95%, qui avait été annoncée par les fabricants, c'est-à-dire que les deux doses espacées de trois semaines réduisent de 95% le risque de contracter le Covid-19, en particulier les formes graves.

Surprise, les données suggèrent même que la première dose aide à prévenir le Covid-19 au bout d'une dizaine de jours, avec une efficacité entre les deux doses estimée à 52%, même s'il ne s'agit pas de "conclusions définitives".

Le patron de Pfizer, Albert Bourla, a d'ailleurs prévenu mardi que ce serait "une grande erreur" de ne pas prendre

la seconde dose, qui permet de "presque doubler la protection".

Le vaccin "semble aussi bon si ce n'est meilleur que prévu", a dit à l'AFP Andrew Morris, infectiologue à l'université de Toronto. "La prévention de la maladie grave reste la meilleure nouvelle" dit Saad Omer, directeur de l'Institut de santé globale de Yale, à l'AFP.

Côté effets secondaires, l'analyse fine confirme que le vaccin provoque très souvent des réactions douloureuses au niveau de l'injection dans le bras (de l'ordre de 80%).

Les personnes vaccinées devront aussi se préparer à des effets indésirables non dangereux mais pénibles: fatigue pour une moitié ou plus, maux de tête, courbatures, plus rarement de la fièvre (15,8%).

La FDA a soulevé l'existence de quatre cas de paralysie faciale de Bell (en général temporaire et non grave), sur plus de 18.000 personnes vaccinées, et recommandé une vigilance spécifique.

Quant aux effets indésirables graves, la FDA en a recensé seulement deux: une blessure à l'épaule liée à l'injection, et un cas de gonflement des ganglions, et conclu au "profil de sécurité favorable" du vaccin.

Les dernières heures d'Ali, jeune berger palestinien tué lors de heurts avec l'armée israélienne

Ce matin-là, Ali avait dit à sa mère: "J'espère quelque chose de spécial pour mon anniversaire". Nihad, sa maman, avait préparé le maqlouba, plat palestinien traditionnel de riz et d'agneau, mis de côté des cadeaux, mais Ali n'est jamais revenu.

Depuis, le village palestinien d'Al-Mughayyir est en deuil. Sur les voitures, les murs et jusqu'aux fils qui pendent au-dessus des rues s'accrochent le regard d'Ali Abou Aliya.

Si l'armée israélienne a annoncé l'ouverture d'une enquête, l'affaire est entendue à Al-Mughayyir: le chérubin est devenu "martyr", un "héros" malgré lui, tué par l'armée israélienne lors de heurts, le jour de ses 15 ans.

La journée avait pourtant bien commencé pour cet écolier sociable, brillant, pieux, prêt à aider sa famille, bergers de père en fils, joueur de foot fan du Real Madrid et de son ex-superstar Cristiano Ronaldo, affirment famille et amis.

Ce vendredi 4 décembre, Ali s'est levé vers 05H00. Son grand-père, Nasser, petit homme auréolé d'un keffieh vissé sur la tête, lui a demandé d'apporter de la nourriture à un oncle qui gardait au loin les moutons.

A dos d'âne, Ali a traversé la plaine quadrillée d'oliviers aux reflets argentés, fendu des champs à la terre retournée, noirâtre et fertile, avant de rentrer au village cinq heures plus tard.

Nihad, sa mère, s'était mise à lui cuisiner un maqlouba, préparait des cadeaux et la maison pour une fête de famille prévue en fin de journée. "A un moment donné, j'ai entendu des tirs. J'ai regardé autour de moi mais Ali n'était pas là", confie à l'AFP son père, Ayman, en roulant les billes de son tasbih, un chapelet.

En Cisjordanie, territoire palestinien occupé depuis 1967 par Israël, les vendredis après-midi sont rythmés par des accrochages épars entre forces israéliennes et manifestants palestiniens.

Quelque 30 contestataires ici, 50 là, 100 au loin: ces rassemblements ne drainent souvent pas grande foule mais peuvent à l'occasion dégénérer.

A Al-Mughayyir, hameau de 4.000 âmes où, selon le grand-père Nasser, "la famille fait paître des moutons depuis que Dieu a créé la Terre", les rapports sont conflictuels avec la colonie sauvage d'Adeï Ad située à proximité.

Pour empêcher que des habitants d'Al-Mughayyir aillent au devant des colons, des soldats israéliens et des membres de la police des frontières se positionnent à la sortie du village.

Vendredi dernier, ils étaient une dizaine de membres des forces israéliennes, selon des témoins, face à une trentaine de manifestants, dont certains leur jetaient des pierres.

Ali était sur place. "C'était la première fois qu'il y allait", affirme son père. "D'un coup, il a crié « batni » ("mon ventre", en arabe) et s'est effondré", raconte Naël Ahmed, 14 ans, camarade de classe et alors à quelques mètres d'Ali. "Un soldat était là, penché sur cette roche, lorsqu'il a tiré. Ali, lui, était là", dit-il en pointant à environ 35 mètres en contrebas.

L'adolescent a aussitôt été transporté en voiture jusqu'au village voisin de Turmus Ayya. "Quand j'ai vu la voiture filer, je me suis dit: « c'est l'un de mes enfants »", souffle Ayman dans sa barbe charbonneuse.

Des images filmées par un témoin montrent le garçon allongé sur un banc, un point rouge-noir vif à environ 5-7 cm au-dessus de son nombril, et entouré d'hommes qui l'appellent

à rester conscient.

De Turmus Ayya, l'adolescent a été transporté à un hôpital de Ramallah, à une vingtaine de km du village. "J'étais avec lui à l'hôpital, j'espérais qu'il survive, j'espérais, j'espérais", relate son père.

Mais le pronostic est tombé. Ali Ayman Nasser Abou Aliya, jeune berger à mi-temps de Cisjordanie, est décédé d'un tir de "balle réelle" dans le ventre, selon le ministère palestinien de la Santé, qui avait alors parlé d'un adolescent de 13 ans.

L'armée israélienne, qui dit avoir utilisé des "moyens de dispersion de foule", avait soutenu vendredi que les informations faisant état d'un usage de balles réelles n'étaient "pas vraies".

Interrogée à nouveau par l'AFP sur les munitions précises utilisées par ses soldats lors de cette manifestation, l'armée a finalement reconnu l'usage de balles de calibre .22 de la compagnie américaine Ruger, notamment. "A la suite de cet incident, une enquête a été diligentée par la police militaire", a-t-elle ajouté.

Mais "une enquête ne me ramènera pas mon fils", murmure Ayman, à l'entrée du village où la fête prévue s'est muée en pleurs.



Les renseignements américains contraints de faire un pas vers la transparence dans l'affaire Khashoggi

Les renseignements américains devront-ils rendre publics un enregistrement et leur rapport sur l'assassinat de Jamal Khashoggi ? La fondation Open Society a estimé avoir obtenu un premier pas en ce sens, après qu'un juge eut ordonné mardi à ces services de renseignement de reconnaître l'existence de ces pièces à conviction.

L'Open Society Justice Initiative - bras juridique de la fondation du milliardaire américain George Soros - avait attaqué au civil la CIA et d'autres agences américaines de renseignements pour ne pas avoir donné suite à sa requête présentée dans le cadre du Freedom of Information Act, garantissant la liberté d'information: elle demandait à voir tous leurs documents liés à l'assassinat du journaliste et dissident saoudien au consulat d'Arabie saoudite à Istanbul, le 2 octobre 2018.

La CIA et le Bureau du directeur du renseignement national, notamment, avaient rejeté la demande, invoquant des exemptions liées à la sécurité nationale pour ne pas confirmer l'existence même de ces documents.

Mais le juge fédéral new-yorkais Paul Engelmayer a estimé mardi que, puisque cet enregistrement et ce rapport avaient été très publiquement évoqués par le gouvernement Trump, ce rejet lapidaire ne suffisait pas. Il a ordonné aux renseignements de reconnaître formellement leur existence en les listant dans un "index" et d'expliquer, "sous deux semaines", pour quels motifs légaux ils devraient continuer à les tenir secrets.

Le juge a notamment cité des propos de Donald Trump de fin 2018, dans lesquels le président reconnaissait que les Etats-Unis "avaient l'enre-



gistrement" et indiquait que la CIA, après enquête, n'avait "pas conclu" à la responsabilité du prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane.

La décision du juge n'ordonne pas la divulgation de ces éléments potentiellement clés dans ce spectaculaire assassinat. Mais selon Amrit Singh, avocate pour l'Open Society Justice Initiative, la décision de mardi constitue "une étape vitale pour mettre fin à l'impunité" dont ont bénéficié selon elle le prince et d'autres officiels.

Dès que les renseignements auront

formellement reconnu l'existence de ces pièces et invoqueront des motifs pour ne pas les divulguer, l'Open Society pourra "contrer leurs arguments" et espère finir par avoir gain de cause, a-t-elle expliqué.

Jamal Khashoggi, qui vivait aux Etats-Unis et était collaborateur du quotidien The Washington Post, a été assassiné et son corps découpé en morceaux au consulat, où il s'était rendu pour récupérer un document. Ses restes n'ont jamais été retrouvés.

Son meurtre a causé une grave

crise diplomatique avec Ryad et terni l'image du prince héritier, désigné par des responsables turcs comme le commanditaire du meurtre.

Après avoir nié l'assassinat, puis avancé plusieurs versions, Ryad a affirmé qu'il avait été commis par des agents agissant seuls, sans avoir reçu d'ordres de dirigeants saoudiens.

En décembre 2019, cinq Saoudiens ont été condamnés à mort et trois autres à la prison par un tribunal de Ryad. Les peines capitales ont été commuées en septembre.

L'ONU récolte plus de 370 millions de dollars pour son Fonds d'urgence en 2021



L'ONU a annoncé mardi avoir récolté plus de 370 millions de dollars pour son Fonds d'urgence, afin d'aider à répondre aux crises en 2021, lors d'une visioconférence de donateurs organisée au siège des Nations Unies.

Plus de 50 donateurs se sont engagés à verser cet argent au Fonds central d'intervention d'urgence de l'ONU, géré par le secrétaire général adjoint des Nations Unies pour les Affaires humanitaires, Mark Lowcock, indique un communiqué sans les identifier. "Ce Fonds est l'un des moyens les plus rapides d'aider les personnes prises au piège de crises soudaines ou de crises qui se détériorent, et de celles qui ne sont pas en première ligne sur le radar mondial", a souligné lors de la conférence le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

Créé en 2005, le Fonds "a aidé cette année des millions de gens à avoir de la nourriture, des soins, des abris et une protection", a renchéri Mark Lowcock.

En 2020, le Fonds d'urgence de l'ONU a bénéficié à 65 millions de personnes dans 52 pays et territoires pour un montant total de plus de 900 millions de dollars. De l'argent a été utilisé contre la pandémie de Covid-19 et d'autres maladies, dans des conflits ou lors de catastrophes naturelles (sécheresses, séismes, ouragans), ou pour éviter des famines, selon le communiqué.

La conférence de donateurs pour le Fonds d'urgence survient quelques jours après la publication par l'ONU de son estimation des besoins humanitaires pour 160 millions de personnes en 2021, qui atteint 35 milliards de dollars.

Rita El Khayat, une intellectuelle à la passion haletante

Portrait



Passionnée de science et de littérature, Rita El Khayat appréhende la question féminine autrement, sur un ton d'analyse imprégné de références scientifiques et littéraires.

Tour à tour écrivaine, professeure universitaire, journaliste et productrice d'émissions, Rita a donné libre cours à son côté artistique pour jouter de son génie, à travers sa nomination, pour la deuxième fois en 2020, en tant que présidente de la Commission d'aide à la production cinématographique nationale du Centre cinématographique marocain (CCM).

Pour cette intellectuelle amoureuse du 7ème art, le cinéma est un art moderne, "qui n'est pas simplement un divertissement, mais surtout une source de réflexion". Un objet esthétique capable d'élever le niveau culturel dans un pays, a-t-elle déclaré dans un entretien accordé à la MAP.

Selon cette cinéphile vorace, "à l'heure où la littérature est en faillite, un film peut faire penser aussi loin et aussi fort qu'un livre".

La raison est simple, poursuit-elle, "personnellement, ma mère avait été interdite d'instruction par les femmes de sa famille et frappée sauvagement pour son désir d'apprendre la lecture avec son frère".

"Cette dame d'une très grande intelligence a développé des réseaux et canaux dans son esprit qui lui permet-

taient de comprendre la trame et de suivre n'importe quel film, qu'il soit hindou, américain ou autrichien", a-t-elle confié.

En réponse à la question sur le cinéma marocain, Rita considère qu'actuellement les scénarios sont plus diversifiés et mieux élaborés. "Maintenant entre l'écriture de scénarios et la réalisation du film, il y a un grand saut", s'est-elle amusée à dire. Elle a expliqué qu'un cinéma de qualité ne porte aucune faiblesse, ni dans le scénario, ni dans la construction du film, ni dans les interprétations des acteurs, etc... C'est un ensemble qui va ravir car il contient du talent, voire du génie".

Spécialiste de médecine du travail (Bordeaux), de médecine aéronautique (Paris), d'anthropologie (Paris), médecin-psychiatre et psychanalyste, cette native de Rabat, actuellement installée à Casablanca, estime que la psychanalyse, domaine très complexe, permet une meilleure connaissance de soi, pour l'atteinte de "son optimum".

Observatrice attentive de son temps, Rita El Khayat ne se considère pas comme une "féministe typique", mais plutôt comme une spécialiste du féminin. "J'étudie le féminin, je ne sors pas dans la rue pour brandir les pancartes, je suis une intellectuelle qui a engagé sa pensée dans la réflexion de tous ces phénomènes", a-t-elle souligné.

Pour cette médecin de formation,

Simone de Beauvoir a enrôlé l'évolution des femmes dans le monde entier à travers une révolution sociologique.

Néanmoins, "l'Occident refuse toujours qu'une femme arabe aille plus loin que les Occidentales dans la pensée", ajoute-t-elle. "Une Arabe n'a pas le droit de théoriser sur l'universel. Elle doit écrire des cartes postales, des livres qui racontent la sorcellerie, les filtres, la beauté de l'Oriental, etc. Ce que moi je ne fais pas et je ne veux pas faire", ironise-t-elle.

"Certaines écrivaines maghrébines ou du Machrek se sont "orientalisées" pour plaire (...), elles ont revêtu cet aspect oriental dans l'écrit et dans leur propos pour exister aux yeux des Occidentaux", a-t-elle martelé.

Revendiquant sa pensée à travers son intense production scientifique de 38 ouvrages et plus de 150 articles traduits dans plusieurs langues, notamment "La liaison", "Le monde arabe au féminin", "L'œil du Paon (poésie)", en passant par "Les Arabes riches de Marbella", "La femme artiste dans le monde arabe" et "Le livre des pré-noms", les œuvres de Rita El Khayat culminent dans un genre littéraire qui rend hommage à la pensée féminine.

"Être une femme fière et assumée me pousse à écrire sur le féminin", a-t-elle indiqué, signalant que son style d'écriture lui a valu quelques commentaires. "Je n'ai pas eu envie ni senti le besoin de rendre facile mon écriture,

non pas par rébellion mais juste parce que je suis ainsi constituée", dit-elle.

Concernant sa collaboration avec l'écrivain Abdelkébir Khatibi, dans "Correspondance ouverte", Rita fait savoir que ce style épistolaire est une première dans le monde arabo-islamique, entre deux écrivains, femme et homme, unis par des liens purement intellectuels.

Certes, des lettres échangées entre "Al-nissa May" et "Khalil Gibran" ont précédé, cependant elles ne correspondaient pas à une œuvre intellectuelle mais plutôt amoureuse, a-t-elle détaillé.

Selon la psychanalyste, "Correspondance ouverte" a été traduite en Italie et aux Etats-Unis, dans l'attente d'une traduction arabe pour le Maroc, qui "serait une assise pour la densité littéraire marocaine et lui donnera une existence vis-à-vis du Machrek (Moyen-Orient).

"Cette œuvre sera alors une particularité spécifiquement marocaine".

Sur sa célébrité en tant qu'intellectuelle, Rita El Khayat s'est ironiquement questionnée : "Cette gloire repose sur quoi?". Et de lancer "Mes ouvrages ne sont pas assez étudiés".

À bout de souffle, mais toujours portée par sa passion, elle dévoile à la MAP que ses prochaines publications littéraires seront personnelles, notamment une œuvre sur sa mère, sur le cinéma et son journal.

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم تازة
دائرة واد المليل
قيادة بوحسنو
جماعة بوحسنو

إعلان
عن إجراء مباراة للتوظيف في منصب من درجة
تقني من الدرجة الثالثة ومساعد تقني من الدرجة الثالثة

يعلن رئيس مجلس جماعة بوحسنو عن تنظيم مباراة للتوظيف، يوم 2021/01/12 على الساعة التاسعة صباحا بالمكان المحدد باستدعاء المترشحين المقبولين للمشاركة في مباراة توظيف تقني من الدرجة الثالثة المسلم (9) ومساعد تقني من الدرجة الثالثة المسلم (6) حسب القرار 2020/67، والتي سيخبرها المترشحون المقبولون بكل الطرق القانونية.

وتفتح المباراة في وجه المترشحين من جنسية مغربية، البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و40 سنة على الأكثر من فاتح يناير السنة الجارية، ويمكن تمديد حد السن الأعلى لفترة تعادل فترة الخدمات الصحيحة أو الممكن تصحيحها لأجل التقاعد دون أن يتجاوز 45 سنة، والحاصلون على شهادة تقني متخصص بالنسبة للتقني من الدرجة الثالثة وعلى شهادة التأهيل أو إحدى الشهادات أو الدبلومات المحددة بقرار الوزير المكلف بتحديث القطاعات العامة طبقا لمتنصيات المرسوم رقم 2.04.23 بتاريخ 4 ماي 2004، ومستند مهم الهام طبقا للمرسوم 2.10.452 الصادر في 20 ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة المساعدين التقنيين المشتركة بين الوزارات.

تشمل المباراة على اختبار كتابي وشفوي أو تطبيقي تحدد مدتها ومعالمتها وفقا للجدول التالي:

المراتب	العدد	الاختبار
3	ثلاثة ساعات	اختبار كتابي يتعلق بالتخصص المطلوب أو بالمهام أو الوظائف المطلوب شغلها يتضمن موضوعا أو عدة مواضيع اختيارية.
2	بين 15 و30 دقيقة	اختبار شفوي أو تطبيقي يهدف تقييم مدى قدرة المترشح على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المتبارى بشأنها والتخصص المطلوب.

ترسل ملفات الترشيح إلى الجماعة عن طريق البريد المضمون ويعتري يوم 2020/12/30 آخر أجل للتواصل، كما يمكن إرسال الملفات إلى البريد الإلكتروني communebouhou@gmail.com يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:

- طلب خفي يبين فيه الاسم الشخصي والعائلي للمرشح وعنوانه وإمضاءه؛
- نسخة مشهود بمطابقتها لأصل الدبلوم أو الشهادة في التخصص المطلوب؛ وكل يمكن أن يعزز به المرشح ملفه من أجل الانتقاء الأولي؛
- نسخة مشهود بمطابقتها لأصل بطاقة التعريف الوطنية؛
- نسخة مشهود بمطابقتها لأصل الدبلوم وكذا رخص السهافة وشواهد الخبرة المتوفرة عليها في حالة التوفر عليها بالنسبة للمساعد التقني؛
- الالتزام من المترشح بمصادق عليه لعملة أية مهمة تفضل له عملا بالمرسوم رقم 2.10.452 الصادر في 20 ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة المساعدين التقنيين المشتركة بين الوزارات.
- طرفان يحملان الطابع البريدي والعنوان الشخصي للمرشح.

كل ملف للترشيح يصل بعد 2020/12/30 وتقصه وثيقة من الوثائق المذكورة أعلاه، لن يؤخذ بعين الاعتبار.

N° 10 840/PA

ROYAUME DU MAROC
Le Chef du Gouvernement

anrt
agence nationale de réglementation
des télécommunications
الوكالة الوطنية لتنظيم المواصلات

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°14/2020

Le 04 Janvier 2021 à 10h00 Il sera procédé, au siège de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, sise à Centre d'Affaires, Bd Ar-Riad, Hay Ryad -B.P 2939 -Rabat 10 100- à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet :

La gestion de la sûreté des locaux relevant de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications.

Il est prévu une visite des lieux le 22 Décembre 2020 à 09h00.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'A.N.R.T (Division des Achats et de la Logistique), sise Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 – Rabat 10 100 –, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante (www.anrt.ma).

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ANRT est fixée, **par an**, à la somme de :

- ✓ Estimation du montant minimum en dirhams TTC : Neuf Cent Soixante Dix Sept Mille Cent Douze Dirhams Toutes Taxes Comprises (977.112,00 DH TTC).
- ✓ Estimation du montant maximum en dirhams TTC : Un Million Quatre Cent Soixante Trois Mille Six Cent Un Dirhams Soixante Centimes Toutes Taxes Comprises (1.463.601,60 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27, 29 et 31 de la décision 20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division des Achats et de la Logistique de l'ANRT, sise Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 – Rabat 10 100 – au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement.

Centre d'affaires, Bd. Ar-Riad, Hay Riad
B.P.: 2939, Rabat 10.100
Téléphone : +212 (0) 5 37 71 84 00
Télécopie : +212 (0) 5 37 20 38 82
www.anrt.ma

N° 168/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA RÉGION CASABLANCA SETTAT
PRÉFECTURE DES ARRONDISSEMENTS CASA-ANFA
COMMUNE DE CASABLANCA
ARRONDISSEMENT COMMUNAL ANFA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHÉS ET AFFAIRES FINANCIÈRES
*** BUREAU DES MARCHÉS ***

**AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
PUBLIER LE 02/12/2020
(SEANCE PUBLIQUE)**

Le Président de l'Arrondissement communal Anfa lance un appel d'offres ouvert séance publique pour le marché désigné au tableau suivant :

N° DES MARCHÉS	OBJET	Caution provisoire	Estimation du coût des prestations	Date de visite des lieux	Dernier délai de dépôt et pose des échantillons	Date d'ouverture et dernier délai de remise des plis
6/A.A/2020	L'ENTRETIEN COURANT DES ESPACES VERTS DE L'ARRONDISSEMENT ANFA	10.000,00	611.520,00	23/12/2020 A 10 Heures	23/12/2020 A 11 Heures	24/12/2020 A 11 Heures
7/A.A/2020	ACHAT DE MATRIEL ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE POUR SONORISATION DE LA SALLE DE REUNION DU CONSEIL	6.000,00	300.720,00	23/12/2020 A 10 Heures	23/12/2020 A 15 Heures	24/12/2020 A 11 Heures
8/A.A/2020	L'ENTRETIEN ET REAMENAGEMENT DES ESPACES VERTS DE L'ARRONDISSEMENT ANFA	40.000,00	1.626.632,40	23/12/2020 A 10 Heures	23/12/2020 A 15 Heures	24/12/2020 A 11 Heures
9/A.A/2020	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES TERRAINS DE PROXIMITE	40.000,00	1.707.303,60	23/12/2020 A 10 Heures	23/12/2020 A 15 Heures	24/12/2020 A 11 Heures

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de l'Arrondissement Anfa sise angle rue douar de nez et rue Skhirat casa, il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N°2-12-349 du 08 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat du président.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit soumissionner électroniquement sur le portail des marchés publics au Maroc

Les concurrents doivent avoir au moins une copie certifiée conforme à l'original du qualification désigné comme suit :

N° DU MARCHE	SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
8/A.A/2020	V	V1	2
9/A.A/2020	O	O2	2

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 25 du décret N°2-12-349 du 08 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics et qui sont indiquées dans le règlement de consultation.

N° 10 839/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION SOUSS MASSA
PROVINCE DE TAROUADANT
COMMUNE D'AIT IAZZA
Service des Marchés

**Programme Prévisionnel des Marchés
Année Budgétaire 2020.**

En application de l'article 14 du décret n°2.12.349 du 8 joumada1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le Programme Prévisionnel des Marchés que le Maître d'ouvrage, Président de la Commune d'AIT IAZZA Ordonnateur, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2020 est le suivant :

FOURNITURE :

Type	Objet	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à MPE
ACHAT	ACHAT DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION AU PROFIT DE LA COMMUNE AIT IAZZA,	Commune d'Ait Iazza	Appel d'offre ouvert sur offres des prix	03/2020	SERVICE DES MARCHÉS TEL : 05285361/13	/
ACHAT	ACHAT DE PRODUITS ALIMENTAIRES A USAGE HUMAIN AU PROFIT DE LA COMMUNE D'AIT IAZZA	Commune d'Ait Iazza	Appel d'offre ouvert sur offres des prix	05/2020	SERVICE DES MARCHÉS TEL : 05285361/13	/
ACHAT	Achat d'équipement de réanimation pour le compte du Centre Hospitalier Provincial Mokhtar Soussi de Taroudant dans le cadre de lutte contre le Covid-19	Commune d'Ait Iazza	Appel d'offre ouvert sur offres des prix	12/2020	SERVICE DES MARCHÉS TEL : 05285361/13	/

TRAVAUX :

Type	Objet	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à MPE
Assainissement	Travaux d'assainissement: liquide Mharza (eaux usées) du quartier à la commune territoriale d'Ait Iazza (1 er tranche).	Commune d'Ait Iazza	Appel d'offre ouvert sur offres des prix	12/2020	SERVICE DES MARCHÉS TEL : 05285361/13	/

SERVICES :

Type	Objet	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à MPE
Location	Location Temporaire des Parkings des Véhicules Motocycle et Cycle à La Commune D'Ait Iazza durant l'Année 2020.	Commune d'Ait Iazza	Appel d'offre ouvert sur offres des prix	01/2020	SERVICE DES MARCHÉS TEL : 05285361/13	/

N° 10 838/PA

«GROUPE SCOLAIRE AL ALMAAYA» SARL. Capital Social: TROIS MILLIONS DE DIRHAMS (3.000.000,00). Siège Social: Oujda, Hay Al Irfane Lot Aouinet Serrak, N°213. RC: 24175

I-)Aux termes d'un acte sous seing Privé en date du 16/06/2020, enregistré à Oujda le 19/06/2020 OR: GRATIS; RE: 8991, Mr Mostafa BENHAMZA a donné la totalité des parts sociales soit (9000) parts sociales lui appartenant dans la Société dénommée «GROUPE SCOLAIRE AL ALMAAYA» SARL au profit de Mr MOUTIE BENHAMZA, Mr BARAE BENHAMZA, Mr NAFIA BENHAMZA et Mlle NOUSSAIBA BENHAMZA et ce de la manière suivante: Mr MOUTIE BENHAMZA 2250 parts; Mr BARAE BENHAMZA 2250 parts; Mr NAFIA BENHAMZA 2250 parts;

Mme NOUSSAIBA BENHAMZA 2250 parts. Total égal à 9000 parts.

II-)Aux termes d'un acte sous seing Privé en date du 16/06/2020, enregistré à Oujda le 19/06/2020 OR: GRATIS; RE: 8997, Mr Ahmed TALHAOUI a donné la totalité des parts sociales soit (6000) parts sociales lui appartenant dans ladite société au profit de Mlle Maroua TALHAOUI, Mlle Fatima Zahra TALHAOUI et Mme Farida KASMI et ce de la manière suivante: Mlle MAROUA TALHAOUI 1800 parts; Mlle FATIMAZAHRA TALHAOUI 1800 parts; Mme FARIDA KASMI 2400 parts. Total égal à 6000 parts

III-)Aux termes d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société «GROUPE SCOLAIRE AL ALMAAYA» S.A.R.L. en date du 17/06/2020, enregistré le 19/06/2020 OR:

7909; RE: 8999, il a été constaté et approuvé ce qui suit:

-les donations des parts sociales précitées.
-L'adjonction à la société sus-dénommée d'une marque Commerciale sous la dénomination «ECOLE DES ELITES».

-Transfert du siège social d'Oujda 7 rue de Casablanca A Oujda, Hay Al Irfane Lot Aouinet Serrak, N° 213.

-Nomination de quatre (04) nouveaux co-gérants savoir Mr Mostafa BENHAMZA, Mr Jaouhar ZOUHAIR Mr Khalil MOUTTAHID et Mr Ahmed TALHAOUI.

IV-)En conséquence l'article 6, 7 et 14 des statuts de la société se trouvent désormais Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce d'Oujda en date du 23/11/2020 sous le numéro 2686.

N° 10 836/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE SETTAT JANDUBIA
CAÏDAT DE GUISSER
COMMUNE DE GUISSER



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة الدار البيضاء
عمالة إقليم سطت
دائرة سطت الجنوبية
قنيطرة جيسر
جماعة جيسر

**AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
AU TITRE DE L'ANNEE 2020 A LA COMMUNE DE GUISSER**


Par décision du président du conseil communal n° 192/2020 en date du 23/11/2020, la commune de Guisser organise l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès aux différents grades au titre de l'année 2020, selon le calendrier suivant :

Grades actuels des candidatures	Grades à accéder	Nombre de Postes Attribués	Date limite de dépôt des demandes de candidature	Date de déroulement d'examen	Conditions requises
technicien 2 ^{ème} grade échelle 10	technicien 1 ^{er} grade échelle 11	Un seul Poste (01)	25/12/2020	29/12/2020 à 09 h	Fonctionnaires de la commune ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade récent au 31/12/2020
adjoint administratif 2 ^{ème} grade échelle 7	adjoint administratif 1 ^{er} grade échelle 8	Un seul Poste (01)			Fonctionnaires de la commune ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade récent au 31/12/2020
Rédacteur 3 ^{ème} grade échelle 9	Rédacteur 2 ^{ème} grade échelle 10	Un seul Poste (01)			Fonctionnaires de la commune ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade récent au 31/12/2020
adjoint Technique 3 ^{ème} grade échelle 6	adjoint Technique 2 ^{ème} grade échelle 7	Un seul Poste (01)			Fonctionnaires de la commune ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade récent au 31/12/2020

Les demandes de candidature doivent être déposées au service du personnel au siège de la commune de Guisser. La date limite de dépôt des candidatures est fixée dans le calendrier d'examen.

N° 10 837/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION SOUSS MASSA
PROVINCE DE TAROUANNT
COMMUNE D'AIT IAZZA



**AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°06/2020**

Le Président de la Commune AIT IAZZA Province de Taroudant à la Région Souss Massa annonce que la date de l'appel d'offres relatif aux : **Travaux d'assainissement liquide (eaux usées) du quartier Mharza à la commune territoriale d'Ait Iazza (1 er tranche).**

Publié au journal Libération sous le n° 9185 du 08/12/2020 a été reporté au **31/12/2020 à 10 heures**

Le reste de l'avis d'appel d'offres est sans modification.

N° 10 834/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم اشتوكة آيت باها
الكتبية العامة
قسم التعمير والبيئة
مصلحة البيئة

قرار عاملي

رقم 188 بتاريخ 04 ديسمبر 2020

**يقضي بفتح البحث العمومي
المتعلق بالمخطط المديرية الإقليمي لتكبير النفايات المنزلية
والمماثلة لها لإقليم اشتوكة آيت باها**

إن عامل إقليم اشتوكة آيت باها:

بناء على الظهير الشريف بميثاق قانون رقم 168-75-1 الصادر بتاريخ 25 صفر 1397 (15 فبراير 1977) المتعلق باختصاصات العمال كما وقع تعديله و تنميته بمقتضى الظهير الشريف بميثاق قانون رقم 293-93-1 الصادر بتاريخ 19 ربيع الأول 1414 (09 أكتوبر 1993)

بناء على مقتضيات الظهير الشريف رقم 1.03.59 الصادر بتاريخ 10 ربيع الأول 1424 (12 ماي 2003) القاضي بتنفيذ القانون رقم 11.03 المتعلق بحماية واستصلاح البيئة.

بناء على مقتضيات الظهير الشريف رقم 1.03.60 الصادر بتاريخ 10 ربيع الأول 1424 (12 ماي 2003) القاضي بتنفيذ القانون رقم 12.03 المتعلق بدراسة التأثير على البيئة.

بناء على مقتضيات الظهير الشريف رقم 1.03.61 الصادر بتاريخ 10 ربيع الأول 1424 (12 ماي 2003) القاضي بتنفيذ القانون رقم 13.03 المتعلق بمكافحة تلوث الهواء.

بناء على مقتضيات الظهير الشريف رقم 1.06.153 الصادر بتاريخ 30 شوال 1427 (22 نونبر 2006) القاضي بتنفيذ القانون رقم 28-00 المتعلق بتكبير النفايات والتخلص منها.

بناء على المرسوم رقم 2.09.285 الصادر في 23 من رجب 1431 (6 يوليوز 2010) تحدد بموجبه كيفية إعداد المخطط المديرية الخاص بالمعملة أو الإقليم لتكبير النفايات المنزلية والنفايات المماثلة لها ومسطرة تنظيم البحث العمومي المتعلق بهذا المخطط.

بناء على القرار المشترك لوزير الداخلية وكتب الدولة لدى وزارة الطاقة و المعادن و الماء و البيئة المكلف بالماء و البيئة رقم 2817.10 صادر في 15 من جمادى الأولى 1432 (19 أبريل 2011) تحدد بموجبه المعايير المتعلقة بإعداد المخطط المديرية الخاص بالمعملة أو الإقليم لتكبير النفايات المنزلية والنفايات المماثلة لها.

بناء على القرار العمالي عدد 39/2012 بتاريخ 5 أبريل 2012 القاضي بإحداث اللجنة الاستشارية المكلفة بإعداد المخطط المديرية لتكبير النفايات المنزلية و المماثلة لها لإقليم اشتوكة آيت باها و مسطرة تنظيم البحث العمومي المتعلق بهذا المخطط.

بناء على التقرير رقم 1 الخاصين بالمهمتين الأولى والثانية من المخطط المديرية الإقليمي لتكبير النفايات المنزلية و المماثلة لها بالشتوكة آيت باها.

يقرر مساعلي:

الفصل الأول:

يفتح ابتداء من 28 ديسمبر 2020 إلى غاية 26 يناير 2021 بمقر عمالة إقليم اشتوكة آيت باها، البحث العمومي الخاص بمشروع المخطط المديرية الإقليمي لتكبير النفايات المنزلية والنفايات المماثلة لها لإقليم اشتوكة آيت باها.

الفصل الثاني:

يهدف بتنظيم هذا البحث العمومي إلى لجنة يرأسها ممثل السيد عامل إقليم اشتوكة آيت باها وتتألف من السادة:

- ممثل المديرية الجهوية للبيئة بأكادير
- ممثل المجلس الإقليمي لإقليم اشتوكة آيت باها
- ممثل مجلس جماعة بيوركري
- ممثل مجلس جماعة آيت باها

ويمكن لرئيس اللجنة أن يستدعي كل شخص مادي أو معنوي بإمكانه تقديم المساعدة.

الفصل الثالث:

ينشر قرار فتح البحث العمومي بالجريدة الرسمية للجماعات المحلية أو في جريدتين يوميتين للإعلانات القانونية على الأقل ويبلغ إلى العموم من طرف سلطة الإقليم بكل الوسائل المناسبة ويتم تعليقه أيضا في مقر العمالة و ذلك خمسة عشر (15) يوما على الأقل قبل تاريخ افتتاحه.

الفصل الرابع:

يوضع بمقر عمالة إقليم اشتوكة آيت باها، طيلة ثلاثين (30) يوما وهي مدة البحث العمومي، رهن إشارة العموم سجل مرقم و مختم لتدوين الملاحظات والاقتراحات المحتملة بخصوص مشروع المخطط.

الفصل الخامس:

السكان المعنويون بالبحث العمومي هم سكان إقليم اشتوكة آيت باها.

الفصل السادس:

بعد انتهاء البحث العمومي، يستدعي رئيس اللجنة أعضاء هذه الاخيرة لدراسة الملاحظات والاقتراحات المدونة في السجل. تتوزع اللجنة محضرا مصحوبا بنتائج البحث ويرأي أعضائها في أجل عشرة (10) أيام، ابتداء من تاريخ اجتماعها. يوقع المحضر من طرف أعضاء اللجنة ويرسل من قبل رئيسها إلى السيد عامل إقليم اشتوكة آيت باها في أجل عشرة (10) أيام، ابتداء من تاريخ إعدادها.

الفصل السابع:

بعد التوصل بمحضر البحث العمومي، يستدعي العامل أعضاء اللجنة الاستشارية المكلفة بتنفيذ إعداد المخطط المديرية لتكبير النفايات المنزلية و المماثلة لها لدراسة مشروع المخطط و المصادقة عليه، مع الأخذ بعين الاعتبار خلاصات البحث العمومي.

N° 10 835/PA

SOCIETE COMPTOIR MANUTENTION LEVEGE DIAGNOSTIC SARL

- Aux termes d'un acte s.s.p en date du 25/09/2020, les associés de la société COMPTOIR MANUTENTION LEVEGE DIAGNOSTIC SARL, ont décidés :
- Cession des parts sociales de Mr SIDI MOHAMED SOUARAT de (500) parts au profit de Mr MOUNAIM JAAFARI.
- Transformation de la société en société à responsabilité limitée.
- Mise à jour des statuts.
-Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 07/12/2020 sous n°756394.

N° 10 827/PA

STE RYAD EL BAGH Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 06/08/2020, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : « SOCIETE RYAD EL BAGH» SARL AU, Objet : EXPLOITATION DE MAISON D'HOTES , SIEGE SOCIAL: HAY SIDI SLIMANE DERB SIDI MASOUD N°11 -MARRAKECH-, DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune , Mme. KHADIJA SAKR à 1000 parts, la société sera valablement engagée par la signature de Mme. KHADIJA SAKR .
-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de MARRAKECH le 19/11/2020 sous le numéro de Registre de Commerce 108357 et n° de dépôt 117427

N° 10 8.../PA

MARINA TIR

Aux termes d'un acte les associés ont établi les Statuts d'une S.A.R.L AU Dénomination : MARINA TIR
Siège social: 5 BD ABDELLAH BEN YASSINE IMM BELLEDONE ETG 5 N° 5 CASABLANCA
Objet : TRANSPORT DE MARCHANDISES
Capital : 100.000 DH, Divisé en 1000 parts de 100DH chacune, Se trouvent actuellement réparties comme suit : Mr EL HATIMY HICHAM 1000 Parts
La gérance : la société sera administrée par un gérant unique, Mr EL HATIMY HICHAM comme gérant unique
Le dépôt légal et effectué auprès du CRI de Casablanca. Sous le N° 481339

N° 10 828/PA

CABINET AL ISTICHARIYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA

Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.
Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/11/2020, il a été établi les statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination: "MEDIANA IMMOBILIERE" S.A.R.L.
Siège Social : GROUPE ATTAKADDOUM GH2-17 ETAGE 2 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.
Les 'Associés :
-Mr.ABDERRAHIM EL KOUDIA apporteur en numéraire 33 300,00 dhs soit 333 parts Sociales
-Mr.AYOUB EL KOUDIA apporteur en numéraire 33 300,00 dhs soit 333 parts Sociales
- Mr.NABIL EL KOUDIA apporteur en numéraire 33 400,00 dhs soit 334 parts Sociales
Objet : PROMOTION IMMOBILIERE.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr.ABDERRAHIM EL KOUDIA OU Mr.AYOUB EL KOUDIA OU Mr.NABIL EL KOUDIA.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Commerce de Casablanca sous le N°481871.
N° 10 829/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD

Gestion des stations et réservoirs au niveau des centres
Ksar Sghir, Ksar Majaz et douars relevant de la Province de Fahs Anjra
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°168DR9/C/AMN/4/ 2020

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger, lance le présent appel d'offres qui concerne : Gestion des stations et réservoirs au niveau des centres Ksar Sghir, Ksar Majaz et douars relevant de la Province de Fahs Anjra. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises telles que définies par l'article 1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise
L'estimation du coût des prestations s'élevé 349 998,00DH TTC.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 500 DH.
-Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAE, CCT, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.

-Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise – rubrique Achats). Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de

la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis à la commis-

sion d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.
L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 06/01/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.
Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 10 830/PC

ROYAUME DU MAROC - MINISTERE DE L'INTERIEUR - PROVINCE DE TAZA COMMUNE D'AKNOUL – Bureau des Ressources Humaines

Avis

Examen d'Aptitude Professionnelle au titre de l'an 2020

La Commune d'Aknoul organise des examens d'aptitude professionnelle au titre de l'an 2020 pour l'accès au Grades :

- Technicien 1^{er} grade (1 poste), et sont concernés les fonctionnaires ayant au moins 6 ans d'ancienneté dans le grade : Technicien 2^{ème} grade.
 - Adjoint administratif 1^{er} grade (1 poste), et sont concernés les fonctionnaires ayant au moins 6 ans d'ancienneté dans le grade : Adjoint administratif 2^{ème} grade.
 - Date Limite de dépôt des demandes de candidature 29 décembre 2020 (à 16h00)
 - L'examen écrit : mercredi 30 décembre 2020 (à 09h00)
- Tous les examens se dérouleront à la salle des réunions au siège de la commune.

N° 10 831/PA



FSBM

UNIVERSITE HASSAN II DE CASABLANCA
Faculté des Sciences Ben M'Sick

FACULTE DES SCIENCES BEN M'SICK

Avis de Concours de Recrutement d'un Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant (Nombre de postes : 01) Session du 28/12/2020

L'université Hassan II De Casablanca, organise un concours (Session : 28/12/2020) pour le recrutement d'un Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant - 01 poste pour la Faculté des Sciences Ben M'Sick Casablanca dans la spécialité suivante :

Spécialité	Nombre de postes
Informatique et Big Data	01

Sont autorisés à participer à ce concours, les fonctionnaires titulaires d'un doctorat ou doctorat d'état ou d'un autre diplôme reconnu équivalent dans la spécialité demandée.

La candidature à ce concours s'effectue exclusivement en ligne jusqu'au **vendredi 25 décembre 2020** à minuit, à travers la plateforme électronique <https://econcours.univh2c.ma/>.

Le concours comporte les épreuves suivantes :

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats (Coefficient 1),
- Un exposé- Discussion avec le jury (Coefficient 1).

Les candidats retenus pour passer l'entretien oral seront contactés par l'administration pour déposer un dossier papier conforme au dossier électronique contenant les pièces suivantes :

- 1- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Doyen de la Faculté des Sciences ben M'Sik Casablanca ;
- 2- Une autorisation administrative pour participer au concours ;
- 3- Deux (02) copies légalisées de la Carte d'Identité Nationale ;
- 4- Deux (02) extraits récents d'acte de naissance ;
- 5- Cinq (05) exemplaires du Curriculum Vitae (CV) ;
- 6- Cinq (05) exemplaires des diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- 7- Cinq (05) copies de l'arrêté d'équivalence scientifique délivré par le Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres accompagné par l'arrêté d'équivalence administrative délivré par le Ministre chargé de la Modernisation des Secteurs Publics pour les candidats qui ont obtenu un doctorat étranger ;
- 8- Cinq (05) exemplaires de la Thèse de Doctorat ;
- 9- Cinq (05) exemplaires des travaux de recherche, personnels ou en collaboration (Articles, monographies, ouvrages, etc.);
- 10- Deux (02) enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse du candidat.

NB :

- Tout dossier incomplet sera rejeté. Seules les candidatures déposées sur la plateforme citée plus haut seront acceptées.
- La légalisation des pièces susmentionnées doit être datée d'avant le 26/12/2020.

Boulevard Cdt Driss El Harri B.P 7955, Casablanca Maroc
Tél. : +212 5 22 70 65 75 // +212 6 61 44 24 27 Fax. : +212 5 22 70 46 75
e-mail : fsbm.contact@univh2c.ma site : www.fsbm.univh2c.ma

N° 10 832/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MEOUINA
COMMUNE DE TIT MELLIL
Direction des services
Division d'urbanisme et des affaires techniques et marchés publics
Service technique et études et marchés publics
Bureau des marchés publics
N°...../BMP**

AVIS MODIFICATIF

Le président de la Commune de Tit Mellil porte à la connaissance des concurrents que l'appel d'offres sur offres de prix N° 09/2020 relatif à l' **ACHAT DE MOBILIER DE BUREAU A LA COMMUNE DE TIT MELLIL**, paru au journal libération du 15/11/2020 sera modifié au niveaux de la date d'ouverture des plis et la date de dépôt des échantillons afin de corriger le nom de la commune de tit mellil comme suit :

L'ouverture des plis aura lieu Le 21/12/2020 à 11H 00 Minute.

Les échantillons exigé par le dossier d'appel d'offres doivent être déposé dans le siège du dépôt de la commune de Tit Mellil sis zone industrielle de tit mellil avant le **20 /12 /2020** à 16hr 30min,

Le reste sans changement.

N° 10 833/PA

Eternal Consulting
Cabinet d'Audit Comptable
Constitution d'une SARL
Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du 16-09-
2020 à Casablanca, il a été
établi les statuts d'une SARL,
ayant les caractéristiques sui-
vantes:

Dénomination: "A-A
LUXURY CARS"
Siège social: 22 RUE 15 IKA-
MAT ADDAMANE AIN
CHOCK CASABLANCA
Objet social: LOCATION
DES VOITURES
Durée: 99 ans à compter du
jour de sa constitution défi-
nitive.

Capital social: le capital so-
cial est fixé à la somme de
100.000 DH (Cent mille di-
rhams), divisé en 1000(mille)
parts sociales de valeur no-
minale de 100 (cent) dirhams
chacune toutes souscrites et
entièrement libérées, attri-
bues aux associés.

Mlle FATIMA EZZAHRA
AKZIBER: 500 parts
Mlle WIAM ADDI: 500 parts
La gérance est confiée à Mr
LAHCEN ADDI, de nationali-
té marocaine, titulaire de la
CIN N° D327550

Le depot legal a été effectué
au greffier du tribunal de
commerce de Casablanca, le
25-11-2020 sous le n° 755055.
N° 10 961/PA

**NADOR DES COMPTES
CONSTITUTION**

I/ Aux termes d'un ASSP en
date du 23/11/2020 à Nador,
il a été établi les statuts d'une
S.A.R.L. d'au dont les caracté-
ristiques sont :

DENOMINATION: « P.R.L
AUTO » SARL D'AU
OBJET SOCIAL :
1- DISTRIBUTION DES
PIECES DE RECHANGES
ET LUBRIFIANTS
2- MARCHAND IMPORTA-
TEUR

3- TRANSPORT DE MAR-
CHANDISES POUR AU-
TRUI
SIEGE SOCIAL: OUAISIS 33
N° 36 BENI ANSAR,
NADOR
DUREE : 99 ans.

CAPITAL : Fixé à
100.000,00 dhs :
- Mr. AYAOU ALL.....1000
parts
GERANCE : Confiée à Mr.
AYAOU ALL.
EXERCICE SOCIAL : Du 1er
Janvier au 31 décembre.
BENEFICES : 5 % à la réserve
légale, le solde est suivant
décision de L'AG soit distri-
bué soit reporté soit mis en
réserve.

II/ Le dépôt légal a été ef-
fectué au G.T.P.I Nador, Le
02/12/2020 N°3683, et Re-
gistre de Commerce N°
21115.

POUR AVIS, EXTRAIT ET
MENTION
N° 10 841/PA

**NADOR DES COMPTES
CONSTITUTION**

I/ Aux termes d'un ASSP en
date du 21/10/2020 à Nador,
il a été établi les statuts d'une
S.A.R.L. D'AU dont les caracté-
ristiques sont :

DENOMINATION: « IKH-
WAN-FLEX » SARL D'AU
OBJET SOCIAL :
1- VENTE, REPARATION,
CONFECTION ET INSTAL-
LATION DES FLEXIBLES
HYDRAULIQUES ET
PNEUMATIQUES INDUS-
TRIELS

SIEGE SOCIAL : ROUTE
PRINCIPALE NADOR-
ARUIT, ZONE INDUS-
TRIELLE N° 58,
SELOUANE, NADOR
DUREE : 99 ans.

CAPITAL : Fixé à
100.000,00 dhs :
- Mr. EL HAFIAN MUSTA-
PHA.....1000 parts
GERANCE : Confiée à Mr.
EL HAFIAN MUSTAPHA.
EXERCICE SOCIAL : Du 1er
Janvier au 31 décembre.
BENEFICES : 5 % à la réserve
légale, le solde est suivant
décision de L'AG soit distri-
bué soit reporté soit mis en
réserve.

II/ Le dépôt légal a été ef-
fectué au G.T.P.I Nador, Le
19/11/2020 N°3579, et Re-
gistre de Commerce N°
21045.

POUR AVIS, EXTRAIT ET
MENTION
N° 10 842/PA

FONDATAX

Conseil financier et fiscal
TRANS WANSAS SARL AU
Au capital de 100 000,00
Dirhams
R.C.N°:481323
CONSTITUTION

Au terme d'un acte ssp en
date du 11 NOVEMBRE
2020, il a été institué une so-
ciété SARL AU avec les car-
actéristiques suivantes :

1-Dénomination: TRANS
WANSAS
2-Siège social: 26 AVENUE
MERS SULTAN APT 3
ETAGE 1 - CASABLANCA
3- Activité : TRANSPORT
DE BAGAGE NON AC-
COMPAGNIE

4-Capital: • Mr ABDERRA-
HIM EL HYANE fait ap-
port en numéraire de la
somme de 100 000 DH, divi-
sée en 1000 parts sociales de
100 DH chacune.

5-Gérance: Mr ABDERRA-
HIM EL HYANE est dési-
gné gérant unique de la
société pour une durée indé-
terminée.

6-L'exercice comptable dé-
bute le 1er janvier et se ter-
mine le 31 décembre.

L'immatriculation au registre
de commerce a été effectuée
au tribunal de commerce de
Casablanca sous le numéro
755690 le 01/12/2020

N° 10 843/PA

FONDATAX

Conseil financier et fiscal
TAA CONSOMMABLES
Au capital de 100 000,00
Dirhams
R.C.N°:481325
CONSTITUTION

Au terme d'un acte ssp en
date du 19 NOVEMBRE
2020, il a été institué une so-
ciété à responsabilité limitée
à associe unique avec les car-
actéristiques suivantes :

1-Dénomination: TAA
CONSOMMABLES
2-Siège social: 26 AVENUE
MERS SULTAN APT 3
ETAGE 1 - CASABLANCA
3- Activité : VENTE EN DE-
TAIL DE MATERIEL ET
CONSOMMABLE INFOR-
MATIQUE

4-Capital: • Mr ARMACH
HICHAM fait apport en
numéraire de la somme de
100 000 DH, divisée en 1000
parts sociales de 100 DH cha-
cune.

5-Gérance: Mr ARMACH
HICHAM est désigné gé-
rant unique de la société
pour une durée indétermi-
née.

6-L'exercice comptable dé-
bute le 1er janvier et se ter-
mine le 31 décembre.

L'immatriculation au registre
de commerce a été effec-
tuée au tribunal de com-
merce de Casablanca sous
le numéro 755691 le
01/12/2020

N° 10 844/PA

« LINKENZA » S.A.R.L.AU
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE A ASSOCIE
UNIQUE AU CAPITAL DE
10.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : CHEZMA-
FODER FONDERIE-BOU-
LEVAR ABDELLAH
IBRAHIM, ROUTE
SECONDAIRE 1077, KM 9,
HAY HASSANI -
CASABLANCA
CONSTITUTION
DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date, à Casa-
blanca, du 05/10/2020, il a
été formé une société à res-
ponsabilité limitée d'associe
unique dont les caractéri-
stiques sont les suivantes :
DENOMINATION: *LIN-
KENZA* S.A.R.L. AU
OBJET : La société a pour
objet au Maroc et à l'étranger :

- La prise de participation et
l'investissement ;
- Les prestations de services
aux entreprises et aux admini-
strations ;

- Et généralement, toutes
opérations industrielles,
commerciales, financières, ci-
viles, mobilières ou immobi-
lières pouvant se rattacher
directement ou indirectement
à l'un des objets visés
ci-dessus ou à tous objets si-
milaires ou connexes ou
complémentaires.

SIEGE SOCIAL : Le siège so-
cial est fixé à Casablanca -
Chez MAFODER FONDE-
RIE - Boulevard Abdellah
Ibrahim, Route secondaire
1077, Km 9, Hay Hassani -
CASABLANCA

L'associe unique effectue
l'apport en numéraire, à sa-
voir :
- Madame KENZA SLAOUTI :
10.000,00 DHS

Soit au total la somme de dix
mille dirhams 10.000,00
DHS

DUREE : 99 années à com-
pter du jour de l'immatricu-
lation au Registre du
Commerce.

ANNEE SOCIALE : Du 1
JANVIER au 31 DECEMBRE
de chaque année.
GERANCE : Madame KENZA
SLAOUTI.

La société sera engagée par
sa seule signature.

BENEFICES : Les produits
nets de la société constatés
par l'inventaire annuel après
prélèvements légaux et sta-
tutaires sont attribués aux as-
sociés.

DEPOT ET IMMATICU-
LATION AURC : Le dépôt a
été effectué auprès du Greffe
du Tribunal de Commerce
de Casablanca le 07/12/2020
sous le n°756444.

POUR EXTRAIT ET MEN-
TION
La gérante

N° 10 846/PA

« BOUKHIAM SURF PRO-
FESSIONNEL » S.A.R.L.
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE AU CAPITAL DE 10.000,00
DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : CHEZ
CENTRE D'AFFAIRES
CHARLES NICOLE - 17
PLACE PASTEUR, RESI-
DENCE PASTEUR
BUILD - ETAGE 7 N°2 -
CASABLANCA
CONSTITUTION
DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date, à Casa-
blanca, du 10/11/2020, il a
été formé une société à res-
ponsabilité limitée dont les
caractéristiques sont les sui-
vantes :

DENOMINATION: *BOU-
KHIAM SURF PROFES-
SIONNEL* S.A.R.L.
OBJET : La société a pour
objet directement ou indirectement,
tant au Maroc qu'à
l'étranger :

- La Pratique du droit d'uti-
lisation de l'image ;
- La pratique du surf profes-
sionnel ;

- Et généralement, toutes
opérations industrielles,
commerciales, financières, ci-
viles, mobilières ou immobi-
lières pouvant se rattacher
directement ou indirectement
à l'un des objets visés
ci-dessus ou à tous objets si-
milaires, connexes ou
complémentaires.

SIEGE SOCIAL : Le siège so-
cial est fixé à Casablanca -
Chez centre d'affaires

Charles Nicole - 17, Place
Pasteur, Residence Pasteur
Build - Etage 7 N°2 - CASA-
BLANCA

Les associés effectuent l'ap-
port en numéraire, à savoir :
- Monsieur Ramzi BOU-
KHIAM : 8 000, 00 DHS
- Madame Johanna Cornelia
VAN BEIJEREN
2 000, 00 DHS

Soit au total la somme de dix
mille dirhams 10.000,00
DHS
DUREE : 99 années à com-
pter du jour de l'immatricu-
lation au Registre du
commerce.

ANNEE SOCIALE : Du 1
JANVIER au 31 DECEMBRE
de chaque année.
GERANCE :
-Monsieur Ramzi BOU-
KHIAM.

-Madame Johanna Cornelia
VAN BEIJEREN.
La société sera engagée par
la signature séparée des deux
gérants.

BENEFICES : Les produits
nets de la société constatés
par l'inventaire annuel après
prélèvements légaux et sta-
tutaires sont attribués aux as-
sociés.

DEPOT ET IMMATICU-
LATION AURC :
Le dépôt a été effectué au-
près du Greffe du Tribunal
de Commerce de Casablanca
le 07/12/2020 sous le
n°756445.

POUR EXTRAIT ET MEN-
TION
Le gérant

N° 10 847/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER
CONSEILS
CABINET FIDUCIAIRE
TEL : 06 71 66 19 18 /
06 61 86 89 08

Aux termes d'un acte S.S.P
en date de 01/12/2020 à
Marrakech il a été établi les
statuts d'une société SARL
dont les caractéristiques sont
les suivantes :

1- Dénomination : « EL
HAOUZ PALLYVALANTE »
SARLA AU

2- Siege social : MAGASIN
N°1 DR CHAOUF OUA-
HAT SIDI BRAHIM BLOC
N° 53 MARRAKECH

3- Objet social : TRAVAUX
DIVERS OU CONSTRUCTION
-LOCATION DES
ENGINS-MARCHAND DE
FOURNITURE INFORMATI-
QUE

4- Durée : 99 ans.

5- Capital Social : 100
000,00dhs divisé en 100 parts
social de 100 dhschacune. Le
capital social est entièrement
libéré, souscrite en totalité à
MR.KHENCHOUCHE RI-
DOUAN l'associé unique.

6- La Gérance : la société est
gérée par MR.KHEN-
CHOUCHE RIDOUAN CIN
PA156402 pour une durée il-
limitée.

7- Année sociale : du 1 jan-
vier au 31 décembre de
chaque année.

8- Dépôt légal : a été effectué
au tribunal de Marrakech
sous le n°M12_20_2172734118216/2
020/D.A.C.E

9- et immatriculé au RC sous
le 109095/2020 le
07/12/2020

N° 10 848/PA

" TRANSVERDE "

-SARL AU
Résidence
Addoha I Imm.P 089
Appt. N° 08- 3ème Etage
Ain Sebaa
Casablanca

Au terme d'une délibération
extraordinaire en date du 23
Novembre 2020, l'associé
unique de la société " "
TRANSVERDE" - SARLAU,
a décidé ce qui suit :

• Une Augmentation de capi-
tal de 400 000 DH et de le
porter ainsi de 100 000,00
DH à 500 000,00 DH, par la
création et l'émission au pair
de 4000 parts nouvelles de
100,00 DH chacune numé-
rotées de 1001 à 5 000, sous-
crites et libérées par
l'incorporation du compte
report à nouveau d'un mont-
ant de 400 000,00 Dirhams.
Les articles 6 et 7 des statuts
sont modifiés en consé-
quence

DEPOT LEGAL : a été effec-
tué au tribunal de Com-
merce de Casa. sous le n°
756634 le 08 / 12 / 2020.

N° 10 849/PA

**MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL HAJEB
PACHALIK AGOURAI
COMMUNE D'AGOURAI**

**Avis
d'Examen d'Aptitude Professionnelle au Titre de L'Année
2020**

**Le Président de La Commune d'Agourai ; Porte à la Connaissance des Fonctionnaires Relevant de la Commune
que L' Examen d'Aptitude Professionnelle au titre de l'Année 2020 , Sera Organisé Le 31 /12/2020 ; Au Profit
des Fonctionnaires Classés Dans Les Echelles 6 et 7. Justifiant 6 Ans d'Ancienneté Dans leurs Grades.**

Grade	Grade d'Accès	Condition de Participation	Nombre de Poste	Date et Heure d'Organisation de l'Examen	Dernier Délai de Dépôt des Candidatures	Lieu de Dépôt de Candidature	Lieu de Déroulement de l'Examen
Adjoint Administratif 2 ^{ème} Grade	Adjoint Administratif 1 ^{er} Grade	L'Examen est ouvert aux fonctionnaires justifiant au moins six ans d'Ancienneté dans leurs grades au 31 Décembre 2020	01	31/12/2020 à 09H	28/12/2020	Le Président de la Commune d'Agourai (Bureau d'Ordre)	Maison de la Jeunesse Agourai
Adjoint Administratif 3 ^{ème} Grade	Adjoint Administratif 2 ^{ème} Grade	L'Examen est ouvert aux fonctionnaires justifiant au moins six ans d'Ancienneté dans leurs grades au 31 Décembre 2020	01	31/12/2020 à 09H	28/12/2020	Le Président de la Commune d'Agourai (Bureau d'Ordre)	Maison de la Jeunesse Agourai
Adjoint Technique 3 ^{ème} Grade	Adjoint Technique 3 ^{ème} Grade	L'Examen est ouvert aux fonctionnaires justifiant au moins six ans d'Ancienneté ans leurs grades au 31 Décembre 2020	02	31/12/2020 à 09H	28/12/2020	Le Président de la Commune d'Agourai (Bureau d'Ordre)	Maison de la Jeunesse Agourai

N° 10 845/PA

Sport

Le SCCM confirme sa bonne entame

Ça se gâte déjà pour l'ASFAR

Bonne opération du SCCM qui a aligné, mardi au stade Bachir à Mohammédia, sa deuxième victoire consécutive aux dépens du RCAZ (1-0), et ce pour le compte de la seconde journée de la Botola Pro D1 «Inwi».

Le nouveau promu qui avait surclassé d'entrée le MAT en déplacement a entamé son parcours chez les grands à domicile par une courte et précieuse victoire, faite pour conforter les dirigeants du club qui aspirent au podium et pour motiver les joueurs lors des prochaines sorties où ils seront certainement attendus de pied ferme par leurs vis-à-vis.

L'unique but de la rencontre a été inscrit à la demi-heure de jeu par l'infortuné Ahmidouch contre son camp, ce qui a débouché sur

une seconde défaite d'affilée de la Renaissance de Zemamra tenue de se ressaisir le plus tôt possible, même si elle aura à se produire loin de son fief doté d'une pelouse synthétique interdite désormais par l'instance fédérale.

Si tout va bien pour la formation fédérale, ce n'est point le cas pour le club de l'ASFAR défait pour la seconde fois. Après s'être inclinés devant le MAS, les protégés du coach Abderrahim Taleb, déjà dans de beaux draps, ont cédé le pas à la maison devant le MAT qui a scellé le sort de cette partie sur le score de 3 à 2.

Lors de cette confrontation, l'ASFAR est parvenue en deux temps à mener à la marque grâce aux réalisations d'Aymen Chabani et Réda Selim, respectivement à la 29ème et la 57ème minutes. Mais ce n'était que partie remise, puisque les Tétouanais, aucunement tentés par une deuxième déconvenue en autant de matches, ont réussi à remettre les pendules à l'heure, suite aux buts de Hicham Khaloua (40è) et Tony Edjomariégwe (70è). Ce dernier est revenu à la charge pour offrir la victoire à ses partenaires au temps additionnel.

Le troisième match disputé mardi a opposé au stade municipal de Berkane la RSB au MAS. Les lauréats de la dernière édition de la Coupe de la Confédération ont été contraints au partage des points par l'équipe fassie qui aurait pu regagner la maison avec les trois points de la victoire.

Les nouveaux promus ont trouvé le che-

min des filets à la 74ème mn sur penalty transformé par Alaeddine Ajaraja, alors que les locaux ont égalisé après une bévée du gardien de but du MAS, Kbir Alauou.

Tout comme le SCCM, le MAS est en droit de se targuer de son bon début de saison mais il aura à confirmer cette entame en courageante samedi prochain à domicile face au Youssoufia de Berrechid. Ce même CAYB qui devait accueillir hier le HUSA au moment où le DHJ et l'IRT devaient défier respectivement le WAC et l'OCOS.

Il convient de signaler que cette seconde manche du championnat se poursuivra ce jeudi par la programmation des deux dernières rencontres qui opposeront le MCO au FUS et le Raja au RCOZ. Le point commun entre ces quatre équipes, c'est qu'elles restent sur des issues de parité et aspirent à lancer le compte des victoires.

Mohamed Bouarab



Résultats

RSB-MAS : 1-1
ASFAR-MAT : 2-3
SCCM-RCAZ : 1-0

Programme

2ème journée

Jeudi

17h30 : MCO-FUS (Stade d'Honneur - Oujda)

19h30 : RCA-RCOZ (Complexe Sportif Mohammed V - Casablanca).

Botola Pro D2

Voici les résultats et la suite du programme de la 2è journée de la Botola Pro D2 "Inwi", au terme des matchs disputés mardi :

Widad de Fès - Olympique Khouribga : 1 - 0
Tihad Casablanca - Chabab Atlas Khénifra : 3 - 3
Stade Marocain - Chabab Benguerir : 2 - 0
Jeudi
Olympique Dcheira - Kénitra AC (Grand stade d'Agadir)
Raja de Béni Mellal - Racing Casablanca.

Divers

Futsal

La sélection nationale de football en salle s'est imposée mardi face à son homologue roumaine sur le large score de six buts à un, lors d'un match amical disputé au Complexe Mohammed VI de football à Maâmoura.

Le festival de buts des champions d'Afrique en titre a été l'œuvre de Soufiane Mesrar, auteur d'un hat-trick, Abdellatif Faty, Bilal Bekkali et Driss Raïss Fenny.

Cette confrontation amicale s'inscrit dans le cadre de la préparation des hommes de Hicham Dguig à la phase finale de la Coupe du monde de la discipline prévue du 12 septembre au 3 octobre 2021 en Lituanie.

Ski de fond

Le premier stage régional de ski de fond des "Special Olympics", qui se tient virtuellement du 7 au 10 décembre sur la plateforme "Zoom", connaît la participation de 160 entraîneurs de 8 pays arabes, dont 75 du Maroc.

Le président régional des Special Olympics, Aymen Abdelwahab, s'est félicité de la participation massive des entraîneurs arabes à ce sport hivernal nouvellement introduit au programme sportif de la région.

Dans un discours prononcé à cette occasion, M. Abdelwahab a mis l'accent sur l'importance des sports hivernaux pour les pays arabes, indiquant qu'une quinzaine de pays prennent part à l'ensemble des jeux d'hiver qui se déroulent dans la région. Le programme du stage régional de ski de fond comprend notamment une conférence de l'expert international néerlandais, Ed Peterson, dans laquelle il a abordé l'histoire et l'origine du ski de fond ainsi que son développement au fil des années.

Le conférencier a également évoqué les règles des Jeux olympiques spéciaux utilisées dans ce sport, en mettant l'accent sur le développement des outils utilisés, ainsi que sur les distances des courses. Outre les entraîneurs marocains, le stage organisé sous les auspices de la présidence régionale en coopération avec les Emirats Arabes Unis connaît la participation de 30 coaches d'Egypte, 15 du Soudan, 14 de Jordanie, 4 de Tunisie, 12 d'Oman et 5 des Emirats Arabes Unis et 5 en provenance du Liban.

Le Youssoufia de Berrechid, les prémices d'une saison prometteuse



Le Club Athletic Youssoufia de Berrechid (CAYB) fait de la discipline, de l'exigence et de l'implication de toutes ses composantes, son principe de base afin de réaliser les objectifs escomptés pour la nouvelle saison (2020/2021) de la Botola Pro D1.

Le président du CAYB, Noureddine El Baidi, a déclaré que le comité directeur a tracé, en coordination avec le staff technique et en parfaite symbiose avec les ambitions des supporters, les objectifs du club espérant jouer un

rôle pionnier, en exploitant l'infrastructure dont il dispose pour concourir aux premières positions du classement du championnat national.

M. El Baidi a également annoncé que le début de la saison dernière, deuxième saison du CAYB en Botola Pro D1, s'est caractérisé par une certaine stabilité.

Cependant, la phase retour, avec la suspension du championnat suite à l'émergence de la pandémie du coronavirus, n'a pas été à la hauteur des aspirations de l'équipe, mais néanmoins et grâce aux efforts concertés de tous, les résultats obtenus en fin de saison ont pu contribuer au maintien de l'équipe et à une 10ème position qui reste satisfaisante.

A l'instar des autres équipes du championnat national, le CAYB, sous la direction de l'entraîneur national Abderrahim Nejjar, a travaillé sur la programmation de matchs amicaux pour déterminer le niveau de préparation de ses joueurs et leur disposition pour les échéances à venir, a précisé M. El Baidi.

Après les deux premiers rencontres face au Maghreb de Fès (2-1) et le Rapid Oued Zem (1-1), le Youssoufia de Berrechid a poursuivi sa

série de matches amicaux en signant un match nul (2-2) contre le Stade Marocain, nouveau promu en Botola Pro D2, avant de réaliser la victoire lors de son deuxième match de préparation contre la Renaissance de Zemamra (1-0).

Ces matches de préparation, selon le président du club hrizi, ont permis à M. Nejjar et à son staff technique d'expérimenter les nouvelles recrues et de trouver de l'homogénéité entre les différentes lignes de l'équipe.

Par ailleurs, M. El Baidi a souligné que le Youssoufia de Berrechid, en vue de combler les lacunes dont l'équipe a souffert durant la saison écoulée au niveau de certains postes et dans un souci de disponibilité, a procédé au recrutement de plusieurs joueurs qui peuvent donner une plus-value au groupe déjà existant.

Au moyen des efforts du comité directeur du club, ayant contribué à la réalisation de ces transferts, le CAYB sera dans la mesure d'entamer sereinement la nouvelle saison à la faveur d'une période de préparation réussie, qui a permis de donner une vision claire sur l'effectif qui disputera les matches de la Botola Pro, a-t-il conclu.

Fondé en 1927 et ayant accédé pour la première fois à la Botola Pro D1 en 2018, le Youssoufia de Berrechid a été classé 10ème au terme de la saison 2019/2020 et jouera sa troisième année consécutive dans la division d'élite.

Par Karim Kharbach (MAP)

Fiche technique

- Nom du club : Club Athletic Youssoufia de Berrechid
- Date de fondation : 1927
- Maillot du club : vert, noir et blanc
- Stade : Complexe Municipal - Berrechid
- Président du club : Noureddine El Baidi
- Entraîneur : Abderrahim Nejjar
- Principaux recrutements : Aziz Nakhli, Imad Rqoui, Oussama Chaïbi et Salaheddine Chihab.
- Principaux départs : Haytam Aina, Amine Aboulfath et Zakaria Fati.



Un doublé d'En-Nesyri offre la victoire à Séville face à Rennes

L'international marocain Youssef En-Nesyri a signé mardi soir un doublé face à Rennes, permettant au FC Séville de s'imposer (3-1) face au club français lors de 6^e et dernière journée de la phase de poules de la Ligue et champions.

Les Sévillans, assurés de leur deuxième position du groupe, ont ouvert le score grâce à Jules Koundé sur une passe décisive de l'attaquant marocain Oussama Idrissi, titularisé pour la deuxième fois en Ligue des champions.

Egalement aligné dans le onze de départ, En-Nesyri a confirmé son excellent état de forme en signant un doublé lors de cette ultime journée de la phase de poules. A une minute de la pause, l'avant-centre marocain a d'abord coupé la

trajectoire d'une tête imparable suite à un superbe centre d'Oliver Torres.

A dix minutes du coup de sifflet final de l'arbitre, l'attaquant marocain a récidivé sur une frappe croisée du gauche à ras de terre qui n'a laissé aucune chance au portier rennais et au défenseur marocain Nayef Aguerd, impliqué dans cette action.

Le club andalou termine la phase de poules à la 2^e position avec un total de 14 points, derrière Chelsea de Hakim Ziyech (14 pts), qui a concédé un nul (1-1) face aux Russes de Krasnodar. Blessé samedi en championnat lors du match face à Leeds, Ziyech n'a pu prendre part à la rencontre.

Ronaldo terrasse le Barça

Polémique raciste inédite à Paris

L'incident à caractère raciste qui a conduit à l'arrêt du match entre Basaksehir et le Paris SG mardi a totalement éclipsé la qualification des Français en 8^{es} de finale de Ligue des champions, ainsi que l'humiliation (3-0) infligée par la Juve de Ronaldo au Barça de Messi.

Assuré de terminer en tête du groupe, Chelsea a livré une prestation peu convaincante devant les Russes de Krasnodar (1-1), reversés en Ligue Europa. Les Anglais ont effectué une large rotation dans leur effectif et terminent tout de même invaincus à l'issue de la phase de groupes.

Le FC Séville avait déjà en poche la 2^e place qualificative avant de se déplacer, mais les Espagnols ont fait le boulot à Rennes (3-1), lanterne rouge déjà éliminée.

Le Borussia Dortmund a renversé le Zénit Saint-Petersbourg (2-1) en seconde période pour terminer en tête devant la Lazio, malmenée à Rome (2-2) par une équipe de Bruges reversée en Europa League.

Pour les Belges, ce lot de consolation aura sûrement un goût amer, tant ils ont frôlé l'exploit au stadio Olimpico. Menés 2-1 puis réduits à dix avant la pause, les partenaires de Simon Mignolet ont égalisé à un quart d'heure de la fin. La victoire, synonyme de qualification en huitièmes de finale, a failli se dessiner dans les arrêts de jeu mais la frappe du jeune Charles De Ketelaere s'est écrasée sur la barre transversale (90e+2) des Italiens.

Seule équipe italienne invaincue dans la phase de poules, la formation de Simone Inzaghi s'invite parmi les seize meilleurs clubs européens pour la première fois depuis vingt ans.

Dortmund, qualifié avant la rencontre, a fait sensation avec l'entrée à l'heure de jeu de Youssouf Moukoko, devenu à 16 ans et 18 jours le plus jeune joueur de l'histoire de la Ligue des champions.

Les retrouvailles entre Lionel Messi et Cristiano Ronaldo sur une pelouse pour la première fois depuis le départ du Portugais à la Juventus en 2018, étaient attendues. "CR7", malade du Covid-

19, avait raté le match aller et laissé son rival argentin prendre la lumière, avec un but et une victoire 2-0. Mais il a remis ses habits de super-héros au retour en réussissant un doublé (3-0) au Camp Nou!

Les deux buts du Portugais sur penalty ont permis à la Juve de chiper la première place du groupe, une donnée non négligeable avant le tirage au sort prévu lundi: les Italiens sont ainsi assurés d'éviter les autres têtes de série Liverpool, Bayern Munich ou Chelsea, en plus d'avoir l'avantage du terrain pour le 8^e de finale retour.

Les Ukrainiens du Dynamo Kiev terminent troisièmes à la faveur d'une petite victoire contre les Hongrois du Ferencváros (1-0).

Les résultats sportifs ont été éclipsés mardi par l'incident aussi grave qu'inédit qui a plongé le Parc des princes dans la stupeur. La rencontre entre le PSG et Basaksehir Istanbul a été interrompue après un quart d'heure de jeu après un incident à caractère raciste impliquant le quatrième arbitre Sebastian Coltescu et Pierre Achille Webo, mem-

bre camerounais de l'encadrement du club turc.

Des membres du staff turc, excédés, ont crié leur colère, audible dans un stade à huis clos: "He said +negro+", ont-ils lancé en direction de l'arbitre principal Ovidiu Hategan, lui aussi roumain, la réaction trop véhément de Webo après une décision arbitrale. Les joueurs turcs et l'encadrement ont ensuite décidé de quitter la pelouse sous l'impulsion de Demba Ba, l'international sénégalais natif de la région parisienne, très remonté. Les Parisiens les ont suivis.

La polémique a pris une tournure politique avec la réaction du président turc Recep Tayyip Erdogan qui a "fermement" condamné les propos "racistes" attribués à l'arbitre assistant.

Si le match devait reprendre mercredi, comme annoncé par le diffuseur RMC, le PSG serait dans tous les cas déjà qualifié. Le club de Leipzig, qu'il a battu en demi-finale de la dernière édition, lui a offert le billet pour les 8^{es} en battant Manchester United (3-2), reversé en C3.



Stade Maradona : Comme ça, Diego sera toujours avec nous

Le stade de Naples va accueillir jeudi son premier match depuis qu'il a été rebaptisé du nom de Diego Armando Maradona: "Comme ça, il sera toujours avec nous", se réjouit auprès de l'AFP Daniele "Decibel" Bellini, le speaker du stade. Le Napoli accueille la Real Sociedad en Ligue Europa (18h55) dans une enceinte au nouveau nom voté en conseil municipal vendredi dernier, moins de dix jours après la mort de celui qui a porté pendant sept saisons (1984-1991) le N.10 napolitain.

Q: Rebaptiser le stade San Paolo du nom de Maradona, une façon de se souvenir pour toujours de l'idole de la ville ?

R: "Il y a plusieurs moyens de se souvenir de Diego, mais c'était important oui. Comme ça, il sera toujours avec nous. On est heureux d'avoir un stade avec un tel nom, et ce sera encore plus beau quand le public pourra revenir. Je crois que tous les supporters sont heureux de ce choix, cela signifie quelque chose d'important pour eux. Pour nous tous, Diego était un mythe. Il y est



venu pour la dernière fois en février 2014 pour un match de Coupe d'Italie, cela a été une grande émotion, tout le stade s'était mis à chanter à son arrivée. Il n'y a que l'Eglise et des prêtres qui ont un peu réagi (pour regretter l'abandon du nom du saint San Paolo, NDLR)."

L'émotion est-elle toujours aussi vive à

Naples, deux semaines après la mort de Maradona ?

"Oui, bien sûr, il y a encore beaucoup de gens qui n'arrivent pas à passer à autre chose. Certains continuent à apporter des fleurs et des souvenirs devant le stade, et je crois que ça va continuer encore un peu... L'atmosphère est

étrange parce qu'on ne peut pas aller voir les matches ni célébrer les joueurs du Napoli qui font de belles choses cette saison. Il y a beaucoup de choses que les gens voudraient faire, sans que ce soit encore possible. On espère vraiment pouvoir se réunir tous rapidement. Mais même s'ils ne viennent pas au stade, les tifosi sont très présents, ils nous écrivent sur les réseaux sociaux, ils nous appellent, ils font sentir leur chaleur. Ce serait une belle année pour réussir quelque chose sportivement, on espère que Diego, de là-haut, pourra nous aider. Etre champion? Ce serait beau, d'autant que l'équipe joue actuellement avec le maillot +argentin+ inspiré par Diego".

On imagine qu'on entendra toujours au stade "Live is life", la chanson devenue culte depuis les jonglages de Maradona avant le match contre le Bayern Munich en 1989 ?

"Evidemment! On veillera à ne jamais oublier de mettre des chansons pour Diego. Il y aura cette chanson et d'autres, comme la "Mano de Dios", un titre très beau et très touchant. Jeudi soir, même sans le public, il va y avoir beaucoup d'émotions en ce qui me concerne, de voir ce stade changer de nom après toutes ces années."

Les agriculteurs en meilleure santé que le reste de la population Mais avec des risques spécifiques de cancers

Les agriculteurs souffrent globalement moins de cancers que le reste de la population, mais certains cancers peuvent être liés à l'usage de pesticides, selon une vaste étude épidémiologique consultée vendredi par l'AFP.

L'enquête Agrican, portant depuis 2005 sur plus de 180.000 affiliés à la Mutualité sociale agricole (MSA), se présente comme "la plus grande étude au monde conduite sur les cancers en milieu professionnel agricole".

Premier constat: "Toutes causes confondues, les hommes et les femmes de la cohorte ont une mortalité inférieure de 25% à celle de la population générale" des départements dont ils sont issus, selon le "bulletin n°3" de l'étude conduite notamment par l'Inserm, communiqué fin novembre aux participants à cette cohorte.

Les chercheurs soulignent que l'état de santé des membres de la cohorte, "globalement meilleur que celui de la population générale des départements concernés, s'explique d'une part par un tabagisme nettement moindre que dans la population générale (...) et d'autre part, par un phénomène décrit par les épidémiologistes sous le terme +d'effet du travailleur sain+".

Par rapport au reste de la po-



pulation, les agriculteurs présentent un risque majoré de suicide (+14% chez les hommes et +46% chez les femmes), "ce risque était deux fois plus important chez les non-salariés" que sont les chefs d'exploitation agricole.

Concernant les cancers, ils sont moins fréquents chez les hommes (-7%) et chez les femmes (-5%) de la cohorte Agrican que dans la population générale.

Sur 43 cancers étudiés, six ont été retrouvés plus fréquemment

parmi les membres de la cohorte et 14 moins fréquemment.

"Nos résultats évoquent un lien possible entre l'exposition aux pesticides et le cancer de la prostate, une hypothèse qui est cohérente avec le résultat de nombreuses autres études", avertissent les chercheurs.

Ainsi, les arboriculteurs "réalisant des traitements pesticides ou des récoltes sur plus de 25 ha avaient un doublement de risque de cancer de la prostate".

Le risque était majoré de 20% chez les personnes utilisant des insecticides sur bovins et de 10% chez les éleveurs de porcs.

Par ailleurs, les membres de la cohorte "sont plus touchés par l'ensemble des lymphomes (+9% chez les hommes et +7% chez les femmes), et notamment par un type particulier (les lymphomes lymphoplasmocytaires, +50% environ) et par les myélomes multiples (+20% environ)".

Des risques majorés sont ainsi

observés chez les cultivateurs utilisant des pesticides ou parmi les éleveurs désinfectant leurs bâtiments.

Quant à la maladie de Parkinson, l'étude relève que "les utilisateurs de pesticides avaient plus de risque de développer la maladie que les membres de la cohorte non utilisateurs de pesticides".

Plus précisément, elle met notamment "en évidence une augmentation de risque de 40% de maladie de Parkinson en lien avec l'utilisation de deux molécules dithiocarbamates (zinèbe et ziramé)". Les dithiocarbamates sont des fongicides qui "restent couramment utilisés en viticulture, en arboriculture fruitière, sur certaines céréales ou encore sur pommes de terre".

Depuis 2012, la MSA, sécurité sociale du monde agricole, reconnaît d'ailleurs la maladie de Parkinson comme maladie professionnelle liée à l'utilisation de pesticides chez les agriculteurs. Depuis 2015, elle reconnaît aussi certains cancers du sang (lymphome non hodgkinnien, leucémie lymphoïde chronique et myélome multiple) comme maladie professionnelle, même si les malades éprouvent souvent beaucoup de mal à faire reconnaître leurs droits.

Gaufres



Ingrédients

30 g de levure fraîche
1 œuf
5 g de sel
10 g de sucre
10 ml d'arôme de vanille liquide
300 ml de lait
100 g de beurre

Préparation

- Dans une jatte, mélangez la farine, le sucre et le sel.
- Ajoutez le lait chaud, l'œuf et la vanille. Versez ensuite la levure fraîche Rafiaa.
- Battez au fouet jusqu'à obtention d'une pâte lisse souple.
- Couvrez la jatte avec un linge humide et laissez reposer durant 60 minutes dans un endroit chaud.
- Battez de nouveau au fouet.
- Faites cuire les gaufres dans un gaufrier traditionnel.

Une sonde japonaise rapporte aux terriens de la poussière d'astéroïde

Une sonde japonaise a largué avec succès sur Terre de précieux échantillons prélevés sur un lointain astéroïde, qui pourraient nous renseigner sur la naissance de notre univers.

La sonde Hayabusa-2 ("faucou pèlerin" en japonais) avait été lancée en 2014 et avait prélevé l'an dernier une centaine de milligrammes de particules de l'astéroïde Ryugu ("palais du dragon"), situé à plus de 300 millions de kilomètres de la Terre.

Les scientifiques espèrent que ces échantillons, enfermés dans une petite capsule larguée sur Terre dans la nuit de samedi à dimanche, fourniront des indices sur le système solaire à sa naissance il y a 4,6 milliards d'années.

La composition des corps célestes de grande taille comme la Terre change radicalement après leur formation, sous l'effet de la température et de la pression, contrairement à celle des astéroïdes, beaucoup plus petits, a expliqué le chef de la mission Makoto Yoshikawa.

"On peut donc penser que des substances datant de 4,6 milliards d'années s'y trouvent toujours". La présence éventuelle de matières organiques pourrait nous renseigner sur la manière dont la vie est apparue sur Terre, a-t-il ajouté.

La capsule contenant les échantillons a pénétré dans l'atmosphère terrestre peu avant 02H30 du matin dimanche heure du Japon (17H30 GMT samedi), créant dans le ciel une trace semblable à celle d'une étoile filante.

Ce petit conteneur s'était séparé de la sonde samedi et l'agence spatiale japonaise (Jaxa) a dé-

claré dimanche matin qu'il avait été récupéré grâce à des balises dans le désert de Woomera (sud de l'Australie).

"Après six ans de voyage spatial, nous avons été capables de ramener ce matin une boîte à trésors", a déclaré le chef de projet Yuichi Tsuda lors d'une conférence de presse.

Mme Megan Clark, qui dirige l'agence spatiale australienne, a salué "une réalisation merveilleuse", alors que 2020 a été "une année difficile" avec le virus.

Protégés de la lumière du soleil et des radiations, les échantillons feront l'objet en Australie d'examen préliminaires pour détecter notamment des émissions de gaz avant d'être envoyés par avion au Japon.

Lors de sa mission, la sonde, de la taille d'un réfrigérateur, a prélevé en 2019 sur l'astéroïde à la fois de la poussière de surface et des substances obtenues par forage.

La moitié de la matière recueillie sera partagée entre la Jaxa, la Nasa et des organisations internationales, et le reste sera conservé pour des études futures, au fur et à mesure des progrès de la technologie analytique.

"Nous n'avons jamais eu de tels matériaux (...) de l'eau et des matières organiques feront l'objet de recherches", a dit Motoo Ito, chercheur à la Japan Agency for Marine-Earth Science and Technology.

Après cette livraison expresse, le travail de la sonde n'est pas terminé : les scientifiques de l'agence spatiale japonaise prévoient de prolonger sa mission de plus de dix ans en ciblant deux nouveaux astéroïdes.